Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 27 AOUT 1919. — No. 25

La question des langues

Voilà encore nos orangistes partis en guerre. Ils sont mécontents parce que le Gouvernement Provincial n'a pas voulu regarder la langue française comme une langue étrangère, parce que nos députés, quasi à l'unanimité, ont eu assez d'intelligence et de cœur pour se rappeler que les Canadiens français sont ici chez eux, qu'ils ont été les premiers maîtres de ces immenses territoires qui sont aujourd'hui le Canada, que les rives de nos grands fleuves et de nos grands lacs gardent le souvenir de leurs héros et de leurs missionnaires.

Ces orangistes ne changent pas. Ils sont les descendants de ceux dont s'occupait déjà en 1853 Sir Charles Metcalfe quand il dénonçait "la virulence haineuse des orangistes transférés des couches chaudes de la Mère-Patrie au Canada pour y être une source de méfaits." En 1919, ce sont encore ces gens à l'esprit étroit qui mettent le même zèle et la même rage à fomenter des troubles. Ils ne peuvent pas comprendre que la concorde ne signifie pas la fusion, que nous devrions nous unir sans nous assimiler, vivre côte à côte, préservant dans toute sa pureté, améliorant même le sang des deux grandes nations qui ont écrit les pages les plus glorieuses de notre histoire.

Ils ne songent pas que si leur désir se réalisait, le Canada serait la seule place dans l'Empire Britannique où le principe du bilinguisme ne serait pas reconnu. Ils paraissent ignorer que le gaélique est appris et parlé par toute l'Ecosse, que les Irlandais ont cinq mille écoles dans laquelle la langue de leurs ancêtres est enseignée, qu'il y a dans le pays de Galles plus d'un million de personnes parlant le gallois et un quart de million qui ne savent pas un mot d'anglais, que dans l'Ile de Malte il y a trois langues officielles enseignées dans les écoles et reconnues par l'Etat, que le hollandais et l'anglais sont appris par les enfants dans les écoles de l'Afrique du Sud.

Ce qui nous console c'est qu'il y a dans notre pays des concitoyens aux vues plus larges, aux sentiments plus généreux. Ils admettent que la connaissance d'une deuxième langue n'est pas une trahison, un signe de déloyauté.

Un correspondant du *"Citizen"*, d'Ottawa, y parlait dernièrement de la fameuse commission composée de seize des éducateurs les plus *distingués* de l'Angleterre et chargée par le Gouvernement d'étudier cette question importante de l'enseignement des langues. Il signale quelques-unes des conclusions du rapport fait par ces commissaires. "Il n'est pas surprenant, écrit-il, que les hommes instruits de l'Angleterre aient tout à fait abandonné cette idée étroite de "un drapeau, une langue, une école". Le Canada serait-il le seul à se cramponner à la politique partout discréditée de l'unilinguisme? "Un drapeau, une langue!" cela sonne bien jusqu'au moment où l'on se rappelle que dans tous les pays où cette politique a été appliquée, un drapeau a donné sa place à plusieurs drapeaux et le nombre des langues est resté le même."

M. John Squair, professeur de l'Université de Toronto, vient d'adresser une lettre ouverte à la population d'Ontario sur l'enseignement du français dans les écoles. "Au Canada, écrit-il, il est particulièrement désirable que les écoles primaires et les universités donnent un enseignement adéquat des langues des deux grandes races qui peuplent le pays. Dans le Canada anglais, aucune question n'est plus importante pour nos institutions que l'enseignement du français. Comme medium de communication, d'échange, de savoir, dans tous les départements de la science, de l'érudition, de l'histoire, le français n'a pas son égal. Pour la force, la pureté, l'élégance, c'est la langue supérieure à toutes celles qui existent aujourd'hui. C'est la langue maternelle d'une grande partie de nos concitoyens dont les cœurs et les esprits sont toujours ouverts. Ne pas comprendre leur langue nous porte infailliblement à ne pas les comprendre. Les malentendus de races et les discordes nationales seront en Canada le résultat de l'ignorance du français. Apprendre le français et l'enseigner aux autres c'est pour nous un devoir patriotique et sublime. Et ce qui est plus, la connaissance du français est d'une suprême importance pour acquérir la maîtrise de l'anglais."

M. Alfred Baker, ancien président de la société Royale du Canada et de l'Université de Toronto, dans un discours devant la Société Royale, n'hésitait pas à dire: "que la connaissance des deux langues, anglaise et française, au pays est des plus utiles, que le parler des deux langues au Canada est presque monopolisé par les Canadiens français. Pourquoi les autres Canadiens ne cultiveraient-ils pas un avantage intellectuel aussi grand?... L'étude du français devrait être augmentée dans nos écoles anglaises. Toutes nos bibliothèques devraient avoir des rayons remplis des œuvres classiques et des meilleurs ouvrages de la littérature de la France. On devrait trouver des journaux français dans toutes nos salles de lecture. J'ose dire que, de quelque point de vue qu'on envisage la question, littéraire, scientifique, national, impérial, provincial, la culture du français et de la littérature française sera à l'avantage du Canada."

Une revue protestante d'Ontario, *The Presbyterian*, contenait tout récemment un article sur ce sujet important et, dans cet article, on lisait: "La langue française est une belle langue; elle possède une littérature très riche, elle est la langue usuelle de la diplomatie et de la culture dans le monde entier. Il est désirable non seulement qu'elle se perpétue chez les Canadiens français, mais encore qu'elle soit étudiée et parlée à un degré beaucoup plus considérable qu'elle l'est ordinairement chez les Canadiens anglais. Pas un Canadien ne devrait se considérer comme un homme instruit aussi longtemps qu'il ne comprendrait pas les deux langues reconnues par la Constitution du Dominion."

Telles sont les idées de tous ceux qui, dans notre pays, ne sont pas aveuglés par les préjugés, de tous ceux dont l'esprit est ouvert à la vérité et à la justice. Telles ont été les idées de nos députés à la dernière session de la Législature. Aussi ils ont adopté une loi qui leur fait honneur, qui prouve leur bon sens, leur sincère amour du pays, qui montre leur connaissance de ce que font, au centre de l'Europe, les hommes les plus distingués par leur science et leur patriotisme.

Il y a à peine un an, des représentants officiels de l'Angleterre et de la France se sont réunis à Londres et ils ont décidé à l'unanimité de prier leurs Gouvernements respectifs de faire en sorte que l'anglais et le français soient enseignés dans toutes les écoles de ces deux pays, ajoutant que c'était le meilleur moyen de cimenter une union qui serait pour le bien du monde entier.

Encore mieux que cela, l'Institut de sociologie de Bruxelles, composé des hommes les plus distingués de la Belgique, a transmis à la dernière Conférence de la paix un mémoire dans lequel les membres de la Conférence sont priés "de proclamer la langue française la langue internationale et de rendre son enseignement obligatoire, dans tous les établissements d'instruction du monde entier."

"Cette modification, ajoute le mémoire, n'est pas seulement destinée à accroître le rendement de l'activité intellectuelle, elle sera encore un facteur de rapprochement entre les peuples. Sans menacer aucune des langues actuellement parlées, ni dans son existence ni dans son épanouissement, elle servira à dissiper de funestes malentendus et contribuera à faire régner l'universelle concorde."

Si ces idées si justes, si saines, pouvaient enfin se répandre dans notre Province! Oui, tous, nous voulons apprendre et parler l'anglais, mais nous affirmons que ce n'est pas en nous forçant à n'apprendre que cette langue qu'on contribuera à répandre l'esprit britannique dans le Dominion. Il y a des siècles qu'on a forcé la nation irlandaise à parler l'anglais, la langue de ceux qu'elle regarde comme ses persécuteurs, et aujourd'hui cette nation l'a-t-elle, cet esprit britannique?

Pourquoi le fait d'apprendre avec l'anglais, la langue de nos pères, la langue où se reflète notre âme et dans laquelle seule nous pouvons véritablement exprimer notre pensée, la langue toute chargée pour nous de souvenirs, de traditions, de gloire, oui pourquoi cela nous empêcherait-il d'être de bons citoyens?

Si tous nos concitoyens pouvaient une bonne fois comprendre comme il avait raison le Duc de Cornwall et d'York de dire un jour à Montréal ces belles paroles: "De même qu'autrefois l'union des Normands et des Saxons produisit la nation anglaise, la Fédération du Canada a eu pour effet d'encercler les deux nations qui forment sa population dans une heureuse union et de leur permettre de contribuer mutuellement au bien-être général. Si ce résultat fait honneur à la sagesse pratique et au patriotisme des hommes d'Etat qui ont fait l'union, il n'est pas moins honorable pour le peuple sur l'appui duquel ils devaient compter et qui, avec un magnifique appui de tolérance mutuelle, les ont guidés dans la grande œuvre de l'union.

"Cet esprit est aussi nécessaire aujourd'hui qu'il l'était autrefois et j'ai confiance que les deux races vont continuer, chacune d'après son génie propre, à aider et à coopérer à l'édification de ce grand mouvement politique dont les assises ont été si bien posées."

CANADIEN.

SIMPLES NOTES

On annonce que la province de Québec aura bientôt une "Semaine sociale" sur le modèle de celles de France, qui ont tant fait pour promouvoir là-bas, en ces dernières années, le mouvement social catholique. Une pareille institution ne pourra manquer d'avoir chez nous les meilleures résultats.

* * *

Toutes nos félicitations à la Vérité *qui vient d'entrer dans sa trente-neuvième année de publication. Le journal de Tardivel a fait oeuvre de précurseur au Canada et il continue toujours à soutenir les bons combats.*

* * *

Que fera la nouvelle commission du commerce pour alléger le fardeau de plus en plus lourd du coût élevé de la vie? Elle possède des pouvoirs très étendus pour faire ses enquêtes; mais ensuite elle "peut" faire rapport aux procureurs généraux des provinces, lesquels "peuvent", s'ils le désirent, poursuivre les coupables. Il semble que des mesures radicales devraient être prises, comme aux Etats-Unis: saisie des approvisionnement et leur mise de force sur le marché. Voilà les méthodes énergiques qui font baisser les prix.

* * *

Un journal unioniste de Toronto fait la réflexion suivante: "Un homme gras couché dans un hamac, par une après-midi suffocante, représente assez bien l'esprit et l'énergie avec lesquels le gouvernement fédéral attaque le problème du haut coût de la vie et poursuit les profiteurs."

* * *

Le prince de Galles ne s'est pas contenté de répondre en français aux adresses qui lui ont été présentées à Québec, il a encore félicité les Canadiens d'être bien Français par la belle langue qu'ils parlent. L'héritier du trône, qui connaît à coup sûr le français mieux que l'Ontarien le plus instruit, donne une leçon en passant à nos détracteurs. L'entendront-ils?...

* * *

Les épiciers en gros prévoient que le sucre atteindra vingt sous la livre d'ici la fin de la disette actuelle. La cause de cette disette, on le sait, est l'appât des gros profits, qui a poussé les raffineurs canadiens à exporter dans des proportions considérables, au détriment de l'approvisionnement domestique. Ils n'ont fait que suivre l'exemple des fabricants de bacon, de beurre et de fromage. Le peuple a cependant le droit d'être protégé contre ceux qui n'ont pas peur de l'affamer pour s'enrichir plus vite. Qu'attend le gouvernement pour agir?

* * *

Dans nos temps troublés, il est clair que la force matérielle et le travail des mains sont plus appréciés que la science intellectuelle. Dans une caricature récente, un chômeur, en formulant sa demande de placement, traduit ainsi l'étrange renversement des situations sociales: —"Pourriez-vous me procurer, dit-il, une place de balayeur, ou, à défaut, une situation... de professeur." C'est bien cela. Non seulement un manoeuvre est plus payé qu'un écrivain ou un professeur, mais il est en passe de se croire une valeur bien supérieure pour diriger la société.

* * *

Il n'y a pas que les Anglais qui prétendent avoir été les seuls à gagner la guerre. Le premier ministre d'Italie réclame le même honneur exclusif pour son pays. Pourtant tout le monde sait bien que c'est notre Sam Hughes qui a gagné la guerre!

La Politique

La session sera courte

Ottawa.—Le cabinet siège presque tous les jours pour préparer le travail de la session qui ouvrira lundi, 1er septembre.

La discussion du traité de paix prendra naturellement un certain temps. C'est un sujet qui prête à beaucoup de développements. A part cela, il y aura quelques projets de lois concernant certaines mesures votées durant la guerre et que l'on désire prolonger pour quelque temps. Mais il n'y aura pas de discours du budget ni de discussions de crédits, parce que l'on ne demandera pas d'autres crédits que ceux qui sont absolument nécessaires pour payer certaines choses imprévues. On ne croit pas que la session dure plus de quatre à six semaines.

Changements dans le cabinet Gouin

Québec. — Quelques changements ont été opérés dans le gouvernement provincial du Québec. Sir Lomer Gouin reste premier ministre et président du conseil L'hon. A. L. Taschereau, qui était ministre des travaux publics, devient procureur général, poste précédemment occupé par sir Lomer Gouin. L'hon. Galipeault est nommé ministre des travaux publics; l'hon. Perreault prend le portefeuille de la colonisation et des mines, à la place de l'hon. Mercier. M. Athanase David, député de Terrebonne, devient secrétaire provincial, succédant à l'hon. Décarie.

Rumeurs politiques

Ottawa.—On parle encore de remaniements du cabinet. Il a été tellement question de le remanier de fond en comble, au cours du printemps et de l'été, que bien peu se trouvent satisfaits avec les changements opérés. On suppose cependant qu'il ne se fera rien avant la session supplémentaire du parlement.

Il semble maintenant que ni M. Drayton ni le Dr Tolmie ne pourront occuper leur siège pendant cette session, à moins que ce ne soit assez tard.

M. Sifton est de retour d'Europe et l'on dit que ses jours dans le cabinet sont comptés. Quand il y entra, il était entendu qu'il n'y ferait pas un long séjour et qu'il visait un poste de juge à la cour suprême. Sir Louis Davies, le juge en chef, devient vieux et sa santé n'est pas bonne. M. Sifton pourrait bien le remplacer d'ici peu.

L'ambition de M. Meighen est de devenir ministre de la justice, mais M. Doherty ne manifeste pas l'intention de s'en aller.

La composition future du cabinet et du parti unioniste, si le nom doit être conservé, dépend beaucoup de la nature des développements qui auront lieu à la prochaine session. Les apparences sont que le ministère deviendra de plus en plus conservateur et que les libéraux qui en font partie changeront d'allégeance politique ou se retireront assez promptement.

Mackenzie King viendra dans l'Ouest

Ottawa.—Il est très probable que M. King viendra dans l'Ouest en septembre et prendra la parole dans les principales villes. Comme la session sera essentiellement une session de routine, on croit qu'il sera beaucoup plus utile à son parti et à son programme en voyageant à travers le pays qu'en siégeant au parlement. On ne lui conseille pas de se hâter de trouver un siège.

D'ailleurs M. King est peu disposé à accepter d'être candidat Il ne tient pas à rentrer dans la vie publique en faisant la lutte contre un fermier. Le programme du Conseil d'Agriculture ressemble tellement à celui du parti libéral que leur cause commune est vouée à la défaite s'ils se combattent dans les différentes parties du pays.

Le Prince de Galles est reçu à Québec

La vieille capitale fait une chaleureuse réception à l'héritier de la Couronne. — Fêtes grandioses, décorations somptueuses, assistance considérable. — Le Prince répond en français aux adresses. — Inauguration du pont de Québec.

Québec.—Une magnifique température, un décor naturel sans égal, une foule nombreuse et enthousiaste, tout a contribué à rendre somptueuse la réception faite par le Canada français et l'ancienne capitale à son Altesse Royale le prince de Galles.

Jeudi soir, l'héritier de la couronne est descendu du "Renown" sur un yacht rapide, pendant que les marins jouaient le "God Save The King", auquel les canons des puissants vaisseaux de guerre et ceux de la vieille citadelle répondirent en un chœur formidable. Sur le quai du Roi, Son Altesse Royale, qui était suivie du premier ministre du Canada, fut saluée par le gouverneur général, le duc de Devonshire, le lieutenant-gouverneur du Québec, sir Charles Fitzpatrick, Son Eminence le cardinal Bégin, le Lord évêque de Québec, sir Lomer Gouin, M. Lavigueur, maire de Québec, et le brigadier-général Landry, commandant du district militaire.

Au salut des canons succéda un tir de bombes artificielles. Chaque explosion était suivie du déploiement dans les airs du drapeau de l'un des Alliés qui montait et descendait gracieusement, pendant que des aéroplanes tournaient en cercle autour.

Les décorations étaient partout splendides. Jamais on n'avait vu tant de drapeaux et d'oriflammes. Dans trois ou quatre endroits, des arcs de triomphe avaient été construits sur la route conduisant à la citadelle. Le château Frontenac, bâti sur l'emplacement de la première résidence des gouverneurs français du Canada, avait de somptueuses décorations électriques avec la côte d'armes du prince dans le centre et des inscriptions appropriées. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable et ce qui a dû le plus réjouir le prince, c'était la densité de la foule venue pour le voir et l'acclamer.

Vendredi matin, le prince a été reçu au parlement. Il a été salué à la porte par sir Charles Fitzpatrick, sir Lomer Gouin, les députés et les membres du corps législatif, le maire et les conseillers municipaux. Sir Lomer Gouin lui a lu une adresse au nom du peuple de la province de Québec. L'adresse de la ville, a été présentée par le maire Lavigueur. Ces deux adresses ont été lues en français et en anglais. Le prince a répondu en français à la première.

Dans la matinée également, le prince de Galles a été reçu par les autorités de l'Université Laval.

Samedi, dans l'après-midi, le prince de Galles s'est rendu, accompagné de sa suite, au monument Montcalm, dans le parc Lansdowne, où il a déposé une couronne. Il s'est dirigé ensuite vers le parc des champs de bataille, où il a déposé une autre couronne au pied du monument Wolfe. Sir Georges Garneau, président du comité des champs de batailles, lui a présenté une adresse.

Le prince a passé en revue les vétérans de la grande guerre et en a décoré quelques-uns, en présence de plus de 10,000 spectateurs.

Vers 4 h. 30, le prince de Galles s'est rendu au pont de Québec, où l'attendaient le lieutenant-gouverneur, sir Lomer Gouin, le maire de Québec, sir Georges Garneau et les ingénieurs du pont. Ensemble ils ont pris place sur un train spécial composé d'une locomotive, de deux wagons de voyageurs et de deux wagons à plate-forme, tous artistement décorés. Les officiers et les invités sur le train étaient au nombre d'environ 150. A l'entrée nord du pont, le prince a dévoilé les plaques sur lesquelles étaient inscrits les noms des ministres fédéraux, des ingénieurs et des entrepreneurs qui prirent part à la construction géante. Le train a alors traversé lentement le pont et sur l'autre côté du fleuve le prince a dévoilé deux autres plaques. Pendant que le train traversait et retraversait l'immense arche, les ingénieurs qui l'avaient érigée expliquèrent à l'hôte royal comment l'entreprise avait été accomplie avec succès. Au retour du train sur la rive sud, le prince a déclaré le pont officiellement ouvert. Le maire Lavigueur lui a alors présenté une adresse, à laquelle il a répondu en français.

Le soir, le prince de Galles a été l'hôte du club de la garnison, où il a dévoilé une magnifique tablette en bronze portant inscrits les noms des membres ayant pris part à la guerre.

Entre temps, au cours de son séjour à Québec, le prince a également visité le fameux couvent des Ursulines, l'Hôtel-Dieu, Sainte-Anne de Beaupré, les chutes Montmorency.

Trois ministres à Calgary

Calgary.—Trois ministres fédéraux se sont trouvés en même temps à Calgary lundi dernier: M. Arthur Meighen, ministre de l'intérieur; M. Calder, ministre de la colonisation et de l'immigration; M. Tolmie, ministre de l'agriculture. C'est purement par hasard qu'ils se sont trouvés là pour l'ouverture du "Stampede", à laquelle a présidé M. Tolmie. Ils étaient venus en réalité pour faire une enquête au sujet des conditions qui sont la conséquence de la récente sécheresse.

Une ligue des citoyens à Winnipeg

Winnipeg.—Une ligue des citoyens vient d'être fondée. Elle comprend des personnes de toutes les classes, de toutes les croyances, de toutes les occupations. Son but sera:

D'inculquer le meilleur idéal canadien; de cultiver le respect pour la loi canadienne; de maintenir le gouvernement constitutionnel; de combattre toutes les formes de propagande tendant à renverser les institutions canadiennes établies; de créer un plus grand intérêt dans les affaires publiques, particulièrement dans ce qui touche à la protection de la vie et de la propriété, et dans le choix des représentants et officiers civiques; d'étudier les principes économiques dans leur rapport avec le travail et l'industrie; de cultiver une meilleure entente entre le patron et l'employé; de préconiser la formation d'une organisation nationale sous le nom de Ligue canadienne des citoyens.

Le maréchal Foch a fait don du képi qu'il portait à la première bataille de la Marne à une oeuvre de secours militaire anglaise qui a intention de le vendre et d'en affecter la recette au fonds pour les officiers invalides. Une offre de 25,000 francs a déjà été faite.

EDUCATION EN EUROPE

Appel aux Institutrices de l'Interprovinciale

Nous sommes obligés de constater que nos institutrices ne mettent pas à rembourser les sommes que nous leur avons avancées l'empressement que nous serions en droit d'en attendre.

Certes, quelques-unes ont fait tout leur possible, mais d'autres font preuve d'une désespérante lenteur.

Je sais que toutes paieront, et qu'il y a là plus de négligence que de mauvaise volonté, mais je suis obligé de leur demander de bien vouloir se hâter à opérer un remboursement dont nous avons un besoin.

C'est à peine si 25 p. c. des sommes avancées nous ont été remboursées. A l'heure actuelle, nous n'avons plus un sou en caisse, et nous sommes obligés d'interrompre le recrutement dans l'Est, faute d'argent.

Nous avons dans un couvent de la province plusieurs pupilles qui se destinent à l'enseignement: pour continuer à leur faire les avances nécessaires à la poursuite de leurs études, nous ne pouvons compter que sur les remboursements effectués par les institutrices.

Je leur demande donc de bien penser que cette dette est une dette d'honneur qui doit honnêtement passer avant toutes les autres.

J'ai donc confiance que la loyauté et le patriotisme de nos instituteurs et institutrices m'éviteront la peine de revenir sur un sujet qui m'est particulièrement pénible.

Pour l'Association
Interprovinciale
Raymond DENIS.
Secrétaire

P.S.—Nous avons reçu dernièrement $88 de la paroisse de Willow-Bunch et $15 d'un district d'école des environs de Gravelbourg. Nous en remercions sincèrement les généreux donateurs, et nous demandons à tous nos amis de faire, si possible, un nouvel effort pour nous aider à continuer, et à développer une oeuvre qui a déjà donné de très appréciables résultats.

R. D.

Avis aux commissions scolaires

Les commissions scolaires qui n'auraient pas encore engagé d'institutrice pour le prochain terme, feront bien de nous envoyer leurs demandes le plus vite possible.

Nous espérons en avoir quelques-unes de disponibles dans la première quinzaine de septembre, et nous les enverrons à ceux qui les premiers les auront demandées.

Prière, en faisant la demande, d'indiquer la situation de l'école par rapport à l'église, à la gare, à la maison de pension, le nombre d'élèves, leur nationalité, le plus haut grade enseigné et le salaire offert.

Pour l'Association
Interprovinciale
Raymond DENIS,
Secrétaire.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a récemment renouvelé son bureau. Le nouvel exécutif est composé comme suit:

Président, M. Noël Bernier; Vice-Président, Son Honneur le maire H. Béliveau; Trésorier, M. J.-H. N. Léveillé; Secrétaire, M. Louis-Philippe Gagnon; Directeurs: Rév. Frère Joseph, Dr Léon Benoît, MM. Horace Chevrier, J.-A. Cusson, A.-J. Dussault, Ernest Gagnon, J.-N. Jutras, Dr N.-A. Laurendeau, J.-A. Marion et J.-P. Tremblay.

L'ancien président, M. le juge Prudhomme, avait demandé à être relevé de ses fonctions. Son successeur, M. Noël Bernier, est un patriote éclairé et un esprit cultivé. Ancien élève du collège de Saint-Boniface, il a grandi dans la province et a dirigé avec talent, pendant plusieurs années, le journal le *Manitoba*. Nos cordiales félicitations au nouveau président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Verra-t-on bientôt la traversée du Canada de Halifax à Vancouver en aéroplane? L'affaire est en marche et l'on dit qu'il suffirait de 40 heures pour faire le trajet.

L'archiduc Joseph démissionne

L'archiduc Joseph et le cabinet Friederich ont démissionné à la suite du refus de la conférence de la paix de les reconnaître.

Un nouveau cabinet est en formation dans lequel se retrouvent Peidll et deux de ses anciens collègues.

Polonais et Allemands aux prises

Varsovie.—Les hostilités ont commencé entre Allemands et Polonais, sur la frontière sud-est de la Silésie. Les Allemands ont soudainement attaqué les Polonais et ils ont occupé deux villages. Les Polonais ont repoussé les Allemands et ont occupé des villages sur le côté allemand de la ligne de démarcation.

M. Herbert Hoover, le président de la commission de secours des Alliés, qui est à visiter la Pologne, a immédiatement donné ordre aux officiers américains qui sont dans la région de prêter main-forte pour faire cesser les hostilités.

L'Allemagne restitue

Paris. — L'Allemagne a dès maintenant rendu à la France 27,000 tonnes de matériel pris pendant la guerre. Une quantité semblable est en voie de chargement pour être expédiée. Trois-cent mille pièces de machinerie française, dit-on, ont déjà été identifiées en Allemagne.

Une Ligue des Nations "made in Germany"

Le correspondant munichois du *Journal de Genève* dit que l'Allemagne a l'intention de fonder une ligue des nations. Elle espère l'adhésion de la Russie, de l'Autriche-Hongrie, et plus tard de l'Italie, du Japon et des petites nations mécontentes de la conférence de Paris.

La nouvelle constitution allemande

Berlin.—La nouvelle constitution de l'Allemagne, qui a été adoptée par l'Assemblée nationale, après plusieurs mois de discussion, est devenue en vigueur la semaine dernière.

Le préambule de la nouvelle constitution allemande commence ainsi:

"Les populations allemandes réunies et désireuses de renouveler et de fortifier la liberté et la justice de leur pays et pour leur avancement social, ont voté cette constitution."

La première section déclare que l'empire allemand est une république dont la souveraineté repose dans le peuple. Les limites territoriales de l'empire sont fixées. Les couleurs de l'empire allemand sont noir, rouge et or. Les lois généralement reconnues en droit international seront reconnues par l'empire.

Le Reichstag remplacera l'Assemblée nationale qui n'était que temporaire. Le Reichstag sera élu pour quatre ans. Le président sera choisi par tout le peuple allemand, au lieu d'être choisi par l'Assemblée nationale. Il gardera son poste pendant sept ans. Le chancelier et le reste du ministère seront choisis par le président.

Le chancelier devra déterminer la politique générale de l'empire. Il devra être responsable pour le cabinet, et dans le cas où le vote serait égal dans le cabinet, il aura voix décisive. Le Reichstag aura le droit d'accuser le président, le chancelier et le ministère.

Tous les Allemands seront égaux devant la loi. Les hommes et les femmes auront les mêmes droits et les mêmes devoirs. Les préférences et les privilèges de naissance et de situation sociales sont abolis.

Aucun titre ne sera conféré, à l'exception des titres académiques. Aucune décoration ne sera accordée, si ce n'est par le gouvernement allemand, et aucun Allemand ne devra accepter un titre ou décoration venant de l'étranger.

Tout Allemand à qui l'on permettra d'émigrer sera protégé à l'étranger, et aucun Allemand ne sera livré à un pays étranger pour être poursuivi ou puni.

Le secret des postes, du télégraphe et du téléphone sera gardé. Chaque Allemand aura le droit d'exprimer son opinion par écrit, de vive voix ou par l'image. Il n'y aura pas de censure, si ce n'est pour les cinémas.

Sous le titre la vie commune, la constitution déclare que le mariage constitue la base de la vie de famille et le salut de la nation. C'est le devoir du gouvernement de garder pure et saine la vie de famille. Les familles nombreuses recevront la protection de l'Etat. La maternité sera protégée par l'Etat. Les enfants illégitimes seront dans les mêmes conditions sociales que les enfants légitimes, et les jeunes gens devront être protégés contre la négligence intellectuelle, morale ou physique.

Tous les citoyens jouiront de la liberté de religion et de conscience. L'école sera obligatoire pour tous les enfants pendant huit ans. Les élèves devront aller à l'école jusqu'à 18 ans. Les enfants pauvres recevront des bourses de l'Etat.

Un système de conseils sera créé pour les industries. Les ouvriers pourront dire leur mot dans les décisions rendues par leurs patrons.

NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA.—Chs. E. Allison, mécanicien de la compagnie Western Flyers a été tué dans une chute d'aéroplane hier à quelques milles de Régina. Le capitaine aviateur R. L. Lane, a été aussi blessé.

—Le dernier convoi de moissonneurs de l'Est est arrivé. Quatre mille hommes en tout ont été distribués à travers la Saskatchewan. Ce sont pour la plupart d'anciens soldats.

—C'est le plan des architectes Nobbs et Hyde, de Montréal, qui a été choisi pour le monument commémoratif de la guerre que se propose d'ériger le gouvernement provincial à Régina.

EDMONTON.—Deux Parisiens, anciens aviateurs décorés pendant la guerre, M. Poquet et P. Brundette, visitent le district d'Edmonton, en quête de terrain pour s'établir.

— Des fourrures pour une valeur de plus d'un million de dollars sont arrivées à Edmonton la semaine dernière, venant du Nord. La plus grande partie était la propriété de la Cie de la Baie d'Hudson et a été réexpédiée immédiatement dans l'Est.

KAMSACK, Sask.—Siméon Kahatoff, un fermier doukhobor, a tiré un coup de fusil sur sa femme et s'est ensuite suicidé avec la même arme. La malheureuse a des chances de survivre.

SASKATOON.—John Flood, qui travaillait à charger des machines, a fait une chute malheureuse entre deux machines. Il est mort à l'hôpital des suites de l'accident.

BIGGAR, Sask.—George Hiske, un garçon de ferme, a été asphyxié par le gaz en creusant un puits.

TORONTO.—La récolte de pommes de terre est assez réduite dans l'Ontario, cette année, par suite de la sécheresse. Dans les comtés du vieil Ontario, le rendement ne sera pas de plus de 85 minots à l'acre, alors que le rendement moyen, dans les 36 dernières années, a été de 116 minots.

NELSON.—Le Dr Vigneaux s'est noyé en se portant au secours d'une fillette. Le docteur ne savait pas nager.

MONTREAL.—Les prix de passage entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis et le Canada ont augmenté pour toutes les classes depuis le 20 août.

GUELPH, Ont.—L'Italien James Giovanzo qui, en septembre dernier, avait tué un de ses compatriotes, a subi la peine de mort.

BROCKVILLE, Ont.—Au cours d'un orage qui a passé sur la région, la foudre a frappé un arbre et tué quinze bêtes à cornes qui s'étaient réfugiées dessous. Le troupeau est évalué à $2,000.

QUEBEC.—La ville de Québec a fait une belle réception au lieutenant-général sir Richard Turner à son retour d'Europe.

— L'honorable Caron, ministre de l'Agriculture, déclare que la récolte de la province de Québec sera l'une des meilleures depuis quatre ou cinq ans.

—M. Amable Proulx, ex-chef d'atelier à l'*Action Catholique*, vient d'être nommé Imprimeur du Roi à Québec, en remplacement de M. E. E. Cinq-Mars, démissionnaire.

—Durant les derniers trois mois, du 1er mai au 1er août 1919, 95,913 livres de viande impropres à la consommation ont été confisquées dans la ville de Québec.

PARIS.—On est toujours sans nouvelles de l'aéroplane "Goliath", parti pour Dakar. On le considère comme perdu. Il avait huit passagers à bord.

—Les journaux disent que les vignobles du sud de la France ont subi des dommages considérables par la vague de chaleur qui a passé sur la région, la semaine dernière. Dans un endroit le thermomètre a marqué 140 degrés Fahrenheit. C'est la température la plus chaude qu'il y ait eu depuis vingt ans.

Le prix du blé

Les cultivateurs ne sont qu'à demi satisfaits. — Comment la Commission achètera le blé. — Un payement comptant à raison de $2.15 le minot et un certificat de participation aux bénéfices, qui seront distribués le 31 juillet 1920. — Les meuniers paieront $2.33. — Le prix fixé en Angleterre n'affecte pas le Canada. — M. Meighen fournit les explications du gouvernement. — Tous les bénéfices iront aux fermiers.

L'annonce officielle du prix du blé, faite la semaine dernière, n'a pas mis fin à l'agitation qui se poursuit depuis plusieurs mois autour de cette grosse question.

Les cultivateurs de l'Ouest avaient demandé avec insistance que le prix fixé ne soit pas inférieur à celui des Etats-Unis. Ils n'ont pas obtenu satisfaction, mais ils peuvent s'estimer heureux néanmoins d'avoir échappé au prix dérisoire de $1.75 dont ils se voyaient menacés.

Pourquoi la commission ne s'est-elle rendue qu'à mi-chemin, et que signifie cette différence de onze sous entre le minot de blé canadien et le minot de blé américain? C'est la question que l'on se pose de divers côtés.

Sans doute, le prix de $2.15 ne représente, dans notre cas, qu'un premier paiement comptant, tandis que celui de $2.26 des Etats-Unis est définitif. Le fermier comprend bien que d'après le plan du gouvernement, il devra lui revenir plus tard un boni, lorsque la vente aura été effectuée, dans les conditions les plus avantageuses pour lui, sur le marché européen. Mais il est généralement sous l'impression que ce revenu supplémentaire, pour une raison ou pour une autre, sera escamoté et que le versement initial sera le seul qu'il touchera jamais. D'où son ardeur à réclamer tout de suite la pleine valeur du fruit de son travail.

On ne saurait l'en blâmer, quand on songe au coût élevé de la production, cette année. La sécheresse, la rouille et diverses autres causes ont réduit de façon considérable le rendement un peu partout. La culture, avec les aléas inévitables qu'elle comporte, entraîne pratiquement les mêmes dépenses, que la récolte soit pauvre ou qu'elle soit abondante, et le fermier n'a pas, comme le manufacturier, l'avantage de pouvoir établir le prix de vente de ses produits sur leur prix de revient.

Quand on prend pour point de comparaison le prix de $2.26, garanti par le gouvernement des Etats-Unis, il est permis de trouver réellement inférieur celui que vient de nous octroyer la nouvelle commission. Chacun sait que les qualités meunières du blé canadien sont reconnues supérieures à celles du blé américain; il est généralement coté trois sous de plus sur le marché européen. De plus, le minot américain n'est que de cinquante-six livres au lieu de soixante. Cette différence dans la qualité et le poids porterait à $2.40 au moins la valeur marchande du blé canadien. Ajoutons que celui-ci a la préférence sur le marché anglais et que les autorités britanniques s'engagent à acheter le surplus de notre récolte. Si le gouvernement des Etats-Unis peut garantir $2.26, le gouvernement du Canada, dans des conditions plus avantageuses, ne courait aucun risque à faire un versement initial de $2.40.

Pour se consoler de ses déboires, le fermier n'aura qu'à attendre patiemment le boni qu'on lui promet, une fois la vente effectuée et les frais couverts. D'aucuns se diront peut-être qu'après tout cette commission du blé pourrait fonctionner à même les fonds publics. L'écoulement de la récolte n'est-il pas d'un intérêt national pour le pays? Nous avons déjà maintes commissions de ceci, de cela, alimentées par le Trésor et dont le cultivateur paie sa part comme tout le monde. Pourquoi le laisser porter seul le poids de ce nouvel organisme, que nous imposent des conditions économiques exceptionnelles?

La proposition n'est que raisonnable; mais il y a fort à parier qu'elle serait accueillie plutôt fraîchement dans certains milieux où l'on est déjà tout disposé à ranger nos travailleurs du sol parmi les profiteurs de guerre.

DONATIEN FRÉMONT.

Comment le gouvernement achètera le blé

Winnipeg. — La commission canadienne du blé a confirmé un grand nombre de règlements régissant de la manutention et des prix du blé de la saison; elle a aussi émis des règlements stricts pour le licenciement des personnes autorisées à acheter ou à mettre en commission l[...] blé ainsi que le blé de semence enregistré. De lourdes amendes sont prévues en cas de contraventions.

Quand le fermier vendra son blé à la commission canadienne du blé ou à l'un de ses acheteurs licenciés, il recevra un payement comptant sur la base du prix courant fixé, en même temps qu'un certificat de participation donnant droit au porteur, le 31 juillet 1920, à une part au pro rata de la balance reçue par la commission sur la vente de la récolte, une fois déduction faite des paiements initiaux comptants, plus les dépenses encourues pour le fonctionnement de la commission.

Les certificats de participation seront négociables en tout temps.

Un ordre en conseil a fixé les prix

Ottawa.—Un ordre en conseil a approuvé la liste détaillée suivante des prix comptants qui seront payés, suivant les grades et la qualité:

"Manitoba, Alberta et Saskatchewan, dur No. 1, $2.15; Manitoba Nord No. 1, $2.15; Manitoba Nord No. 2, $2.12; Manitoba Nord No. 3, $2.08; d'hiver rouge Alberta No. 1, $2.15; d'hiver rouge Alberta No. 2, $2.12; d'hiver rouge Alberta No. 3, $2.08.

"Les payements comptants ci-dessus sont la base aux élévateurs terminaux publics à Fort William et Port Arthur.

"Colombie Anglaise No. 1, $2.10½; No. 2, $2.07½; No. 3, $2.03½; base: emmagasiné dans l'élévateur du gouvernement canadien à Vancouver.

Les meuniers paieront $2.23

Winnipeg.—La commission canadienne du blé a fixé le prix de vente du blé aux moulins au Canada à $2.33 le minot, y compris cinq sous par minot pour frais de transport, à Fort William et Port Arthur, pour le Nord No 1; $2.25½, y compris le même montant pour transport, pour le No 1 Colombie Anglaise à Vancouver; printemps No. 1 blanc et hiver No. 1 rouge, à Montréal, $2.30; Ontario et Québec, à Montréal, $2.31.

Le prix de $1.80 fixé par la commission anglaise n'affecte pas le Canada

Ottawa.—Des demandes d'informations au sujet de la fixation d'un prix de $1.80 par minot pour le blé canadien par la commission anglaise arrivent continuellement à Ottawa. L'explication de W. J. Sanford Evans donnée à Winnipeg est corroborée par sir George Foster, premier ministre intérimaire et ministre du commerce.

"Ceci est purement affaire d'arrangement intérieur de la part du gouvernement britannique. Ces deux dernières années, le gouvernement a acheté tout le blé importé et l'a revendu aux meuniers anglais. Maintenant, avec l'idée de donner au public un pain de neuf pences, il a décidé de vendre le blé canadien au meunier $1.80 le minot. Le trésor anglais supportera le coût de la somme additionnelle qui doit être payée pour l'achat du blé à importer en Grande-Bretagne."

Les profits iront aux fermiers, dit M. Meighen

Winnipeg. — L'hon. Arthur Meighen, ministre de l'intérieur, a parlé devant une grande assemblée de fermiers, à Portage-la-Prairie, sur la question du prix du blé.

Le gouvernement, a-t-il dit, aurait été heureux de laisser l'affaire à elle-même, mais il a bientôt vu qu'il devait faire quelque chose ou le blé ne sortirait pas du pays. Les banques refusaient d'avancer de l'argent sur la récolte sans la garantie du gouvernement et les chemins de fer refusaient de transporter le blé si le gouvernement n'en garantissait pas la vente.

Trois méthodes furent alors discutées par le gouvernement. La première était que le gouvernement achète à un prix fixe et coure les risques de perte ou de gain; la seconde qu'un prix minimum soit fixé par la loi et que le commerce soit permis au-dessus de ce prix seulement. Ceci a été sérieusement étudié. La troisième alternative était la mesure que le gouvernement a adoptée.

Avec la première méthode il y aurait pu avoir perte ou gain pour le gouvernement. Avec la seconde, les banques auraient payé seulement jusqu'au prix fixé.

D'après le plan adopté, le gouvernement paiera le blé $2.15 le minot, il le vendra aux meilleures conditions possibles et paiera au producteur sa part proportionnelle des profits.

M. Meighen a tenu à bien faire comprendre que le gouvernement n'a pas fixé le prix du blé, mais a simplement fixé le prix qui sera avancé par lui. L'une des raisons pour lesquelles ceci a été fait, c'est que le prix des Etats-Unis aurait une tendance à tenir élevé le prix du blé, et comme la récolte de ce pays était entre les mains du gouvernement américain, celui-ci pourrait maintenir le prix canadien élevé, de façon à pouvoir écouler sa propre récolte, et ensuite le laisser tomber.

D'après l'arrangement actuel les profits vont au producteur et non pas au spéculateur, a dit le ministre, et le fermier peut s'occuper de son travail au lieu de s'affairer pour vendre son blé.

En réponse à une question, M. Meighen a dit qu'il ne voyait pas que le gouvernement britannique fût en mesure d'annoncer combien il paiera le blé. Il pense que le prix de $1.80 mentionné dans les dépêches récentes est le prix que devront payer les meuniers anglais, le gouvernement comblant toute perte qui surviendra dans la transaction, ceci dans l'intérêt des classes laborieuses.

Interrogé au sujet du prix de la farine, M. Meighen a dit que la commission avait le pouvoir de déterminer combien le meunier canadien paiera le blé et aussi de décider quels profits il fera.

Dupuis dans la Commission du Commerce

Montréal.—La rumeur circule que J. O. Dupuis sera probablement le troisième membre nommé pour faire partie de la commission fédérale du commerce. Il appartient à la grande maison bien connue Dupuis Frères. La nomination sera faite dès que sir Robert Borden rentrera de sa tournée avec le prince de Galles.

Encore la grippe espagnole

New-York.—Le Dr Copelond, de la commission de Santé de New-York, annonce que cet automne il y aura une nouvelle épidémie de grippe espagnole. M. Copelond dit que toujours les épidémies de grippe font une seconde apparition qui est, il est vrai, moins forte que la première. Il demande au peuple de se préparer à combattre cette épidémie.

Les techniciens de la Conférence de la paix ont estimé le total général des frais de la guerre à mille cinq milliards *de francs. Cela représente l'infini. Il a donc fallu régler suivant les possibilités imposées par le sens commun.*

L'opinion d'un évêque français sur la Société des Nations

On sait que la Société des Nations, telle qu'elle vient d'être établie par le traité de Versailles, a rencontré autant de détracteurs que de partisans et ce, dans tous les milieux. Le texte au bas duquel les plénipotentiaires allemands ont mis, le 28 juin, leur signature, a été âprement critiqué dans tous les pays.

Dans un article qu'il a publié, le 25 juin, dans la Revue *"Le Correspondant"*, et qui est intitulé: *"Une théorie catholique de la Société des Nations"*, Mgr Julien, évêque d'Arras, celui-là même qui, il y a quelques semaines, a prononcé à Paris, le panégyrique de Jeanne d'Arc, s'est efforcé, à la lumière des principes catholiques, non de juger en elle-même l'œuvre de la Conférence, mais bien plutôt d'indiquer dans quel état d'esprit, selon lui, doivent l'accueillir les catholiques.

Il faut tout d'abord louer Mgr Julien d'avoir si bien posé la question. Son étude, si claire et si forte, s'ouvre en effet par cette sage déclaration: "Il est loisible aux catholiques, écrit-il, du point de vue des contingences humaines, d'augurer bien ou mal de l'entreprise, telle qu'elle se présente à leur observation. Mais du point de vue de l'idéal qui l'inspire, n'ont-ils pas le devoir de se demander ce que l'enseignement de l'Eglise leur permet ou leur fait un devoir d'en penser?

C'est à cette interrogation que l'Evêque d'Arras s'applique ensuite à répondre. Il y a, constate-t-il, un rêve, vieux comme le monde, d'aspirations à la paix universelle entre les peuples. Ce rêve n'est pas pure utopie. Partiellement ou accidentellement, à certains moments du passé, il a pris corps.

Le Moyen-Age, en effet, n'a-t-il pas réalisé la paix chrétienne sous le haut patronage de la Papauté?

Les théologiens catholiques, de saint Thomas à Suarez, en examinant les conditions requises pour qu'une guerre soit juste, n'ont-ils pas parlé déjà d'arbitrage et de conventions internationales?

D'autre part, que n'a pas fait l'Eglise pour "humaniser" la guerre? Qu'étaient-ce que la Chevalerie, que la Trêve de Dieu, que les Croisades elles-mêmes, en leur pensée foncière? Pourquoi Léon XIII a-t-il approuvé les Conférences de La Haye? A-t-on oublié le généreux effort des ligues catholiques pacifistes d'avant-guerre approuvées par Rome, dont l'initiative fut prise par des catholiques français et belges, dont les catholiques allemands se tinrent à l'écart, et qui, quoi qu'on en ait dit, n'ont jamais eu d'autre objet que de réapprendre aux hommes de ce temps l'enseignement courant des docteurs du Moyen-Age?

Que l'on relise enfin la note, si mal comprise, qu'au mois d'août 1917, le pape Benoît XV adressait aux belligérants, et on y trouvera, entre autres, ces lignes remarquables:

"Le point fondamental doit être, proclame le Pape, qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit; d'où résulte un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public en chaque état et par la substitution aux armées d'une institution d'arbitrage avec une haute sanction pacificatrice, selon des règles à concerter et des sanctions à déterminer contre l'Etat qui se refuserait, soit à soumettre les questions internationales à un arbitrage, soit à en accepter les décisions."

Comme le dit Mgr Julien, "voilà, fond et forme, l'essentiel de la Société des Nations, défini par la plus haute autorité religieuse du monde."

La cause est entendue: un catholique vraiment conscient de la tradition de son Eglise, vraiment animé de l'esprit de sa foi, ne peut, en théorie tout au moins, qu'applaudir à toute entreprise qui essaiera d'établir la paix du monde sur des bases conformes à la justice et au droit.

Mais le texte qui vient d'être élaboré? Mgr Julien ne l'examine point directement, pour le juger. Il se contente de fournir au lecteur catholique qui voudra l'apprécier, un précieux point de comparaison. C'est le résumé de la doctrine enseignée en 1842 à Naples, dans son *"Traité sur le Droit naturel"*, par le Jésuite Taparelli. Celui-ci, en effet, "comme s'il avait eu, dès lors, dit Mgr Julien, le dessein de guider le travail de la Conférence de la Paix de 1919", a exposé avec une grande force les principes sur lesquels doit se fonder la Société des Nations, les formes qu'elles peut revêtir, les devoirs qui peuvent lui incomber.

Il n'est pas de doctrine plus haute que celle de Taparelli, ni, si l'on y songe, de plus audacieuse. Pour lui, écrit Mgr Julien, "le devoir total veut que les nations se prêtent mutuellement la main pour acquérir les biens qui sont nécessaires à leur existence et à leur développement".

Les peuples doivent s'aimer et s'entr'aider. En fait, ils le font déjà, par suite de leur voisinage moral, de leurs intérêts communs, de leurs devoirs identiques. Ils le font, ils doivent continuer à le faire, tout en sauvegardant leur indépendance, mais en établissant au-dessus d'eux une autorité, acceptée par eux, forte, respectée, bien armée contre les récalcitrants, et qui départage les Etats aux heures du conflit.

Comme le remarque Mgr Julien, "jusqu'ici, le parallélisme est presque continu entre la théorie catholique de la Société des Nations et l'essai que se propose d'en faire la Conférence de la Paix".

C'est là une constatation de la plus grande importance pour un catholique, puisqu'elle l'amène à conclure que cet "essai" réalise, au moins en partie, l'idéal auquel il doit être attaché et vers lequel il doit tendre.

Mais le P. Taparelli en vient à se demander sur quels principes moraux reposera cette entente, pour être viable, et, en dehors de la force des armes, quel sera le frein aux convoitises et aux passions humaines. Il n'en voit évidemment pas d'autres que la morale catholique et ses enseignements, reposant sur l'autorité divine.

"Reconnaissons, dit Mgr Julien, que la Société des Nations qui se forme sous nos yeux serait bien en peine de suivre jusque-là le guide qui lui a tracé la voie". Ce n'est que trop vrai, et nous voici, par l'évêque d'Arras, introduits au cœur même du problème dont il donne lui-même la formule en ces termes excellents: "La question de la paix du monde est une question morale."

En somme, si nous avons bien compris la pensée de Mgr Julien sur la Société des Nations, elle se ramène à ces propositions, indiscutables pour un catholique: il y a un idéal chrétien, traditionnel dans l'Eglise, des rapports entre les peuples. Ceux-ci peuvent et doivent s'associer pour atteindre, chacun dans son indépendance, mais en s'entr'aidant, leur fin commune. Leur union dépend de leur degré de valeur morale. Et c'est ici, dans le désarroi présent des esprits, qu'il faut craindre pour l'avenir de la présente Société des Nations.

Cette crainte doit-elle aboutir, dans l'esprit du catholique, jusqu'au scepticisme vis-à-vis de la grande entreprise?

Ecoutons l'évêque d'Arras: "Il faut faire crédit à la Société des Nations, si imparfaite qu'elle doive être encore; quel que soit le destin qui l'attende, sa naissance est un grand événement, et c'est une étape considérable que vient de franchir l'humanité vers la paix du monde. Certes, les obstacles sont nombreux et redoutables: qui ne les voit? Ceux qui prennent plaisir à les signaler s'imaginent-ils que les autres ne les ont pas aperçus parce qu'ils ne veulent pas décourager les hardis pionniers qui tentent de les franchir...?"

Et l'auteur de conclure: "Quelle le veuille ou non, la Société des Nations tend à exiger des peuples ce que ne peut accorder par sa propre vertu le sentiment de l'intérêt personnel. Elle réclame une chose qui est proprement religieuse, un amour qui nous est commun avec d'autres, l'amour du droit, même s'il se prononce contre nous, l'amour du bien-être, tout en aidant à celui des autres, en un mot, une disposition constante, quoi qu'il en coûte, à pratiquer la justice et la charité. En d'autres termes, c'est le christianisme qui demande à rentrer dans le gouvernement du monde."

Rien n'est plus vrai. A cette guerre faite au nom du droit, comprise, prêchée par l'Entente comme une croisade, il fallait, au lendemain de la victoire, une conclusion idéaliste comme les principes qui ont dicté le courage des peuples et des armées. C'est l'essai de la Société des Nations.

Si les catholiques le boudent, il perd, dans l'opinion publique, beaucoup de l'autorité qui lui est nécessaire: il se trouve privé, d'autre part, du concours des citoyens les plus désintéressés et les mieux entraînés, par leurs croyances mêmes, à le faire triompher.

En matière de législation internationale du travail, les catholiques ont été les premiers à demander qu'on agisse. En matière de conventions entre peuples, ils ont une doctrine où s'appuyer, un passé où puiser des leçons: on leur offre aujourd'hui une œuvre, sans doute imparfaite; certains objectent qu'elle a le grand tort de n'avoir pas été élaborée aussi sagement qu'il l'aurait fallu et que, parmi ses artisans, nombreux sont ceux qui ne partagent pas leur foi: Leurs remarques sont exactes. La conclusion qu'ils en tirent ne l'est pas, si c'est une conclusion de défiance *a priori* envers la Société des Nations.

En fait, son principe, loin de répugner aux catholiques doit leur agréer: son application présente ne contient rien contre leurs croyances; tout au contraire, elle en est un aboutissement normal et légitime.

Il serait osé, imprudent, impolitique, d'opposer une fin de non-recevoir à tout ce christianisme latent dans les textes qui viennent d'être adoptés, à toutes ces idées généreuses qui postulent, en fin de compte, toute la morale chrétienne.

E. B.

Les Américains ont traversé la frontière mexicaine

La cavalerie américaine a traversé la frontière mexicaine et est à la poursuite de bandits qui avaient capturé deux lieutenants américains et ne leur ont rendu la liberté que contre une forte rançon. Un bandit mexicain a été tué au cours d'une rencontre. On redoute une guerre entre les deux pays.

Obligation morale plus forte qu'une obligation légale

Washington. — Le président Wilson, donnant des explications au comité des Affaires étrangères du Sénat au sujet de la Ligue des nations, a dit que le pacte de la Ligue des nations n'imposait aucune obligation légale à la force militaire américaine pour la protection du territoire ou de l'indépendance de toute autre nation. Cependant ce pacte comporte dans certaines circonstances une véritable obligation morale qui peut être même plus forte qu'une obligation légale.

Les républicains maintiennent leur attitude d'opposition à la Ligue des Nations. M. Medill McCormick, le jeune sénateur de l'Illinois, parlant du traité de paix, a dénoncé les ambitions impérialistes de la Grande-Bretagne, de la France et du Japon. Il a ajouté cependant qu'il ne croit pas que le peuple de ces pays approuve cette soif d'extension de territoires. Il a dit que l'impérialisme menace de faire éclater une nouvelle guerre et que le libéralisme anglais et les ouvriers anglais ont protesté avec ceux du Japon contre le traité de paix.

Sir Arthur Currie est promu général

Sir Arthur Currie a été promu au rang de général et nommé inspecteur général de la milice canadienne. En réponse au major général Mewburn, ministre de la milice, qui proposait sa santé, le général a passé en revue les grands faits d'armés accomplis par le corps expéditionnaire canadien, particulièrement durant les cent jours qui ont précédé l'armistice et déclara, en réponse aux critiques concernant l'attaque de Mons quelques heures avant l'arrêt des hostilités, que les Allemands avaient signé l'armistice à 5 heures du matin le 11 novembre et qu'à ce moment-là les Canadiens avaient déjà déclanché leur attaque sur Mons et établi leurs lignes bien au delà de la ville.

Le général Currie nie qu'il existe un problème du soldat de retour; le soldat ne doit pas être plus difficile à réabsorber, pour le pays, que les quatre ou cinq cent mille immigrants qui nous arrivaient annuellement avant la guerre, et dont nous ne semblions pas le moins du mond incommodés. S'il y a problème, c'est la faute des chef d'industrie, trop peu patriotes pour montrer de la patience à l'endroit de leurs anciens employés, un peu changés par les années de la guerre, mais ne demandant qu'à reprendre leurs anciens devoirs

Ça et là

L'Association médicale de l'Alberta tiendra sa quatorzième réunion annuelle à Calgary, du 1er au 3 septembre. Au nombre des conférenciers qui figurent au programme, nous relevons le nom du Dr Beauchemin, de Calgary. C'est la première fois qu'un médecin canadien français parlera ainsi devant l'association médicale de la province.

* * *

Les femmes de la ville de Nancy ont offert au général de Castelnau une épée d'honneur en souvenir et en reconnaissance de sa protection de la ville.

* * *

Le généreux exemple que donna M. Etienne Lamy pour encourager les familles nombreuses trouve des imitateurs. L'Académie française, en effet, vient d'accepter l'offre d'une donation de M. et Mme Cognacq, ayant pour but de créer 90 prix annuels de 25,000 francs chacun, destinés à des familles pauvres, composées d'au moins neuf enfants vivants et du même lit.

* * *

On a arrêté au Lac St-Jean un individu du nom de Johnny Person accusé d'avoir, vers le 3 ou 4 août, démoli un monument du Sacré-Coeur à La Tuque.

* * *

L'éminent évêque d'Angers, Mgr Rumeau, viendra, l'année prochaine, prêcher la grande retraite des prêtres à Montréal.

* * *

Au Château Frontenac, de Québec, on a reconstitué une suite de pièces meublées selon le style des époques respectives de Jacques-Cartier, de Champlain et de Montcalm. Les nombreux touristes qui visitent Québec ont ainsi l'avantage de se reporter aux premiers temps de la colonie française. C'est une toute petite leçon d'histoire qui piquera peut-être leur curiosité.

* * *

Il est encore question d'une grève générale des employés de chemins de fer au Canada. Toronto est devenu surtout le centre d'agitation.

Une famille de militaires

Le "Tablet" de Londres, livraison du 19 juillet dernier, publie ce qui suit:

"Un groupe remarquable de soldats canadiens-français appartient à la famille Panet, de Québec. En effet, six frères sont militaires: Brigadier-général Henri Panet, C.B., C.M.G., D.S.O., commandant de l'artillerie de la seconde division canadienne en France; Brigadier-général Eugène Panet, C.B., C.M.G., D.S.O., des Ingénieurs Royaux et ingénieur en chef d'un corps d'armée en France; Brigadier-général Edouard Panet, C.M.G., D.S.O., D.A., et A.M.G., des troupes canadiennes durant la guerre; lieut.-colonel Charles Panet, secrétaire permanent du département de la milice à Ottawa; lieut.-colonel De Lotbinière Panet, officier d'artillerie, Toronto; lieut.-Colonel Arthur Panet, officier d'artillerie, Régina. Le troisième général de cette liste est le plus jeune général des armées anglaises: on peut donc supposer raisonnablement que les membres de cette famille n'ont pas encore atteint le sommet des distinctions militaires. Avec une autre année de guerre, la famille Panet aurait eu une bonne demi-douzaine de généraux."

Monseigneur Langevin

(Article de M. l'abbé Philippo Perrier dans l'Action Franèaise)

"Il en est qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur que la lutte n'exaspère davantage les méchants.

Léon XIII, (Sapientiae Christianae).

"Un homme vient de mourir qui était un homme; un évêque vient de mourir qui était un évêque." C'est ainsi que Léon Gautier annonçait la fin de Mgr Freppel, ce vieux soldat frappé au milieu de la grande bataille, et qui confondait dans un même amour l'Eglise et la Patrie. Ces paroles nous reviennent à la mémoire au moment où nous tâchons de revivre les heures de juin 1915, quand la mort terrassa Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Ce militant que Son Eminence le Cardinal Bégin appela alors "un défenseur de la foi et de notre race", est vraiment le champion qui là-bas protestait avec énergie, quand on insultait Jésus-Christ ou l'Eglise, ou qu'on nous contestait l'un ou l'autre de nos droits si vaillamment conquis par tout le pays.

C'est qu'au jour de la prise de possession de son siège, Mgr Langevin entendait la grande voix de ses prédécesseurs lui crier de conserver le dépôt à lui confié: pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'enseignée par la Sainte Eglise catholique, droits scolaires, alors comme aujourd'hui, si malheureusement foulés aux pieds. Lisez ces lignes écrites avec toute la spontanéité de son âme d'apôtre et de lutteur: "Comme hommes libres, comme chrétiens surtout, nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants: Au nom de ces droits sacrés, sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le tribunal de l'Empire britannique, que dis-je? par Sa Majesté elle-même en conseil; au nom de la justice et de l'équité, et pour l'honneur du drapeau britannique et de la province de Manitoba, Nous ne cesserons de réclamer nos écoles catholiques." (1)

D'aucuns ont sans doute trouvé que cette âme puissante réclamait avec trop d'éclat. Disons tout de suite qu'il nous plaît de ranger Mgr Langevin dans la catégorie des grands évêques dont saint Grégoire de Nazianze, leur contemporain, a dit: "Quelque doux et traitables qu'on les connaisse d'ailleurs, ils ne supportent pas de devenir modérés et faciles, quand le silence et le repos trahiraient la cause de Dieu; alors ils sont ardents à la lutte, impétueux dans le combat (car ici le zèle c'est une flamme), et ils sacrifieraient tout plutôt que d'omettre rien du devoir."

Ces paroles, l'archevêque de Saint-Boniface ne les a jamais oubliées. On l'a toujours vu plein d'ardeur pour la cause de Dieu et la cause de la patrie. Il n'a point cherché la lutte, il ne la désirait point, car si l'évêque lutte, c'est que l'Eglise souffre, que les droits des siens sont sacrifiés. Les politiques infatués de ce qu'ils appellent l'esprit de tolérance permettent bien à l'évêque de prier, de bénir, de pardonner; ils supportent même chez lui l'apparence de l'action publique, à condition qu'il reste dans les généralités reconnues inoffensives. Mais veut-il combattre l'impiété de manière à gêner les impies, il manque de mesure; s'il précise les doctrines de l'ennemi, s'il le nomme, il manque de charité; s'il touche aux questions religieuses mêlées aux questions politiques, il manque de prudence. Le mot est lancé. Prudence! que de capitulations l'on fait en ton nom! Ici comme ailleurs, nous sommes plus au moins imbus de libéralisme, et nous aimons trop la théorie du moindre mal: le vrai bien en souffre. Nous poussons trop loin le système de la tolérance et des concessions; on oublie que l'opportunisme "est un vice contraire à la prudence, parce qu'il fait fi de la vérité." (2)

Le parti des transactions, qui aime à s'appeler le parti de la conciliation, essaie d'affaiblir la vérité; on veut que celle-ci consente à respecter l'erreur et la spoliation des droits les plus chers à l'Eglise, à une race qui ne veut pas mourir. C'est ainsi qu'on arrive à déplorer les maux si bien décrits par le Père Janvier: "Avouons-le franchement, plus d'une fois, nous avons manqué de [illegible], et cette faiblesse a été le principe de mécomptes et de malheurs que chacun déplore trop tard. Sans doute à certaines heures, la tâche du pouvoir est difficile; un mot maladroit, un faux pas, un geste téméraire risquent de compromettre l'avenir et la fortune d'un peuple. Je conviens de tout cela et j'estime que nous devons être indulgents pour ceux qui ont erré par excès de timidité. Cependant, je suis obligé de rappeler que l'on n'est point capable de gouverner si l'on n'est capable de résoudre, au moment voulu, les problèmes compliqués; si, par crainte des oppositions, des critiques, des responsabilités, on recule devant les actes et les bienfaisants décrets réclamés par l'intérêt de tous; que l'excès de prudence n'est plus de la prudence." (3)

Mgr Langevin aimait trop l'Eglise et son pays pour n'être pas homme de combat. Il ne garda dans aucune lutte la neutralité. Pouvait-il être neutre, quand les intérêts de la religion étaient en cause, quand on voulait s'emparer de l'âme des enfants, de ses écoles, quand on refusait aux siens le droit de parler la langue des aïeux? Pouvait-il, sous prétexte de modération, de sagesse, de conciliation, se prêter à des compromis de nature à entamer les droits de la vérité et le droit naturel?

Le compromis offre parfois des avantages transitoires sur les questions de fait; il est toujours dangereux au point de vue des principes. Aussi Mgr Langevin l'a-t-il toujours repoussé. Il voulait sauvegarder avant tout la pureté des doctrines et voyait dans la netteté des opinions la plus sûre des tactiques.

Evêque, il s'engageait à être le vigilant gardien de la vérité, au besoin son vengeur. "Je suis évêque, aurait-il pu dire avec Mgr Pie. Je suis parmi vous le consul de la Majesté divine. Si le nom du roi, mon maître, est outragé, si le drapeau de son Fils, Jésus, n'est pas respecté, si les droits de son Eglise et de son sacerdoce sont méconnus, si l'autorité de sa doctrine est menacée, je suis évêque, donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu."

Au moins à trois époques solennelles de notre histoire, l'archevêque de Saint-Boniface se leva dans toute sa fierté d'évêque et de patriote pour défendre les écoles catholiques. En Amérique comme en Europe, les regards se tournent vers les écoles où les enfants de ténèbres veulent supplanter les fils de lumière.

Je n'ai pas à refaire ici cette histoire lamentable de la spoliation de nos droits scolaires en dehors de la province de Québec. Elle serait longue et inutile.

Qu'il nous suffise de rappeler que sous l'épiscopat de Mgr Langevin nous avons traversé trois crises scolaires: La première est celle du Manitoba commencée en 1890, et qui s'est terminée par le fameux règlement Laurier-Greenway-Tarte que le Pape Léon XIII a qualifié de "loi défectueuse, imparfaite, insuffisante".

La seconde s'est développée lors de la constitution des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, où nous avons obtenu dans sa forme définitive l'article 177 qui a du moins sauvegardé le principe du droit des minorités aux écoles séparées et à l'enseignement confessionnel. La troisième enfin naît à l'occasion de l'annexion en 1912 au Manitoba de la vaste contrée connue sous le nom de Keewatin, qui perdait alors ses droits garantis par la clause scolaire toujours vivante, "sortie du cerveau, de la pensée et du cœur d'Edward Blake, et votée en 1875 avec le concours des deux partis politiques, afin d'assurer pour toujours, disaient-ils, le droit des minorités et la paix sociale dans toute l'étendue de ces territoires." (4) Il n'entre pas dans le cadre de cet article de résumer les débats du temps et de porter un jugement définitif sur les principaux acteurs de ce grand drame. Mais ce qui nous incombe c'est de montrer, planant au-dessus des partis politiques, la grande figure de Mgr Langevin qui réclame en 1896 comme en 1905, et en 1912 comme en 1890 et 1905, les droits des parents et de l'Eglise en matière éducationnelle. Cette indépendance courageuse ne fit que grandir sa popularité, et de son vivant même la légende s'emparait de ses actes comme il arrive presque toujours pour les grands hommes. C'est qu'il pourait dire en toute sincérité avec Mgr Pie: "Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. Il n'y a de salut que là. Abjurer nos rêves d'indépendance à l'égard de l'être souverrain, et nous soumettre à lui; relever parmi les hommes le drapeau du prince de la milice céleste, avec sa devise: "Qui est comme Dieu? —*Quis est ut Deus?*" La conciliation? Eh! oui, sans doute, mais nous avons plus et mieux à faire que de rapprocher les hommes entre eux; le grand rapprochement à opérer c'est de réconcilier la terre avec le ciel. Qu'on ne s'y méprenne pas: la question qui s'agite et qui agite le monde n'est pas de l'homme à l'homme: elle est de l'homme à Dieu... N'espérons point par de secrètes capitulations ressaisir ce que le ciel lui-même refuse. Le règne des expédients est fini; il faut que le règne des principes commence."

* * *

L'important et le difficile dans ce monde, c'est de voir assez tôt l'œuvre qu'on doit y faire, de s'y consacrer tout entier, sans esprit de retour. Au jour de son sacre, Mgr Langevin eut le bonheur d'entrevoir l'œuvre à accomplir dans les vastes régions de l'Ouest. C'est ce qui donne une si merveilleuse fécondité à sa carrière épiscipale. Les âmes de ses diocésains, il les voulait pour les donner à Dieu; et il prit les moyens les plus efficaces pour les sauver. L'un de ces moyens, c'est la conservation de la langue nationale. L'archevêque de Saint-Boniface faisait écho à la grande voix de la tradition de l'Eglise romaine qu'il aimait avec passion, quand il défendait la langue des siens et voulait évangéliser les nouveau-venus dans l'idiome ancestral. Partout et toujours l'Eglise s'est faite la protectrice des langues nationales, parce qu'elle reconnaît que le droit à la langue maternelle est l'un des droits naturels les mieux établis. Elle se rend également compte que l'usage du parler des aïeux est l'un des éléments les plus précieux de son apostolat. Aussi bien, Mgr Langevin fut-il au premier plan quand il s'est agi de défendre l'idiome de nos pères. Et qui oserait lui en faire un crime? La langue française pour nous est gardienne de la foi. "Née avec la France chrétienne, grandie et perfectionnée sous l'aile maternelle de l'Eglise, elle s'est plus pénétrée de catholicisme, de catholicisme pensé, raisonné, convaincu et convaincant que ses sœurs latines, que tous les autres dialectes de l'Europe". (5) C'est cette langue mise pendant des siècles au service de la foi catholique que nous avons le bonheur de parler et de compter comme une des langues officielles dans notre confédération anglo-française. C'est dans cette langue que se fait la transmission de la foi au foyer familial. L'enseignement de l'école, l'enseignement de l'Eglise continuent celui de la mère et du père de famille. La foi devient vie et lumière parce qu'on l'apprend dans l'idiome coutumier, qui est la langue des premières prières et des premiers credo, celle qui a construit en nous l'édifice des connaissances, des croyances, de la mentalité intime.

Avec quelle ardeur Mgr Langevin luttait pour la langue française et comme il se serait réjoui de paternels encouragements du vicaire de Jésus-Christ qui veut bien que nous réclamions "par tous les moyens légitimes... les interprétations et même les mutations" qui nous paraissent nécessaires pour assurer notre droit de parler et d'entendre notre langue à l'église, à l'école, partout. Toutefois, la foi ardente et le zèle apostolique ne se sont pas bornés à la défense de la langue française comme gardienne des croyances religieuses. Suivant l'affirmation si juste de Mgr Béliveau, le très digne et très ferme successeur de Mgr Langevin: "La conservation de la foi chez les nombreux immigrants que le gouvernement amenait dans nos plaines de l'Ouest, lui était un continuel souci. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé de prendre le plus court, l'unique moyen: donner à chaque nationa-

(A suivre à la 6ème page)

(1) Mandement de prise de possession de Mgr Langevin.

(2) *Exposition de la morale catholique. La prudence chrétienne*, carême 1917, page 19, Père Janvier.

(3) *Prudence*, Père Janvier, p. 126.

(4) *Pour la justice.* —Discours prononcé au Monument National, le 9 mars 1912, par M. Henri Bourassa.

(5) *Bibliothèque de l'Action française.* —*La Langue, gardienne de la Foi*, par M. Henri Bourassa.

Monseigneur Langevin

(Suite de la 5me page)

[illegible] ses pasteurs parlant sa langue". (6)

Aussi voyons-nous Mgr Langevin [illegible] à Winnipeg deux nouveaux centres de vie religieuse pour ses diocésains de langue an[illegible] dont il possédait la langue [illegible] maîtrise. Il procure des missionnaires, des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses [illegible] du rite ruthène. Sur [illegible] quatre-vingt-une paroisses [illegible] en vingt ans, il s'en [illegible] pour les Allemands, les [illegible], les Italiens, les Syriens. [illegible] même en Galicie des [illegible] s'initier au rite [illegible] acquérir la connaissance [illegible] langue de ce peuple. [illegible] dans l'établissement [illegible] séminaire pour le re[illegible] du clergé, était aussi [illegible] des institutions spéciales [illegible] Ruthènes, dont il [illegible] sauver les âmes à tout [illegible] c'est cet apôtre que de[illegible] [illegible] ont parfois ac[illegible] plus la langue des [illegible] la foi de Jésus-Christ.

*
* *

[illegible] sa patrie, il l'a aimée sans [illegible] le Christ n'a-t-il pas [illegible] sonne et pleuré ses malheurs? Mais toujours Mgr Langevin [illegible] souvenu qu'il était évêque de toutes les âmes que [illegible] lui avait confiées [illegible] son maître, il avait le [illegible] devoir d'aimer sa patrie [illegible] l'a aimée de toute sa [illegible] âme. "Nous, Canadiens [illegible], nous avons une patrie [illegible] ni la France, ni l'Irlande, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni l'Ecosse, mais le Canada. Ne [illegible] étonnez pas que nous [illegible] pour le maintien de [illegible] un sentiment auquel les autres sont étrangers. Nous sommes les Canadiens par excellence."

[illegible] textes, Mgr Langevin avait raison.

Au surplus son patriotisme, qui s'inspirait de l'amour de la petite patrie d'abord, de l'amour du village natal, de sa chère province de Québec, qu'il salua avec tant de cœur et d'éloquence au Congrès de la Langue française, s'étendait au Canada tout entier. Relisez, ou plutôt écoutez encore l'évêque patriote, qui nous disait en ce jour de sa voix claironnante:

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande: "Dieu et mon droit".

"Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son cœur, comme un trésor sans prix; et l'exilé mourant, loin des chers siens et de la douce terre natale, lui envoye encore son souvenir le plus affectueux, et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son coeur."

*
* *

Au jour de la mort de Mgr Langevin, on a affirmé de son caractère les traits les plus variés. Ils étaient tous vrais, parce que le prélat a déployé dans presque tous les sens les énergies de sa riche nature, parce qu'il a réuni dans sa personnalité puissante les qualités les plus diverses et d'ordinaire les plus inconciliables: une énergie indomptable, et une bonté de coeur qui se fondait parfois en tendresse, la hardiesse dans les conceptions et l'art de combiner les moyens dans la pratique.

Rien ne lui a manqué de ce qui fait les ouvriers des grandes choses: il eut la science, acquise surtout pendant ses huit années d'enseignement à l'Université d'Ottawa; sa foi était vive. Comme le dit si bien Mgr Béliveau: "Au milieu des manifestations diverses de cette débordante activité, son grand esprit de foi lui rappelait sans cesse la nécessité de la prière pour l'établissement et la consolidation des œuvres de Dieu. Cette pensée du rôle capital de la prière, il a voulu l'affirmer par l'établissement d'un Carmel à Saint-Boniface."

Plein d'une tendre piété pour [illegible] à laquelle il s'était consacré dans la Communauté des Oblats, il faisait du chapelet sa prière préférée. Il fut surtout filialement soumis au Saint-Siège. Toujours et sans hésitation il inclina sa personnalité altière et indépendante devant l'autorité souveraine du chef de l'Eglise pour lequel il avait "de la dévotion".

Mais entre toutes les qualités diverses du grand disparu, le zèle religieux et le patriotisme ont établi une sorte d'harmonie supérieure et facile à saisir. Aussi bien l'opinion publique, qui se trompe si souvent, n'a pas erré quand elle a affirmé sur toutes les notes de la gamme qu'avec Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin disparaissait un grand évêque et un grand patriote.

*
* *

Dans le *Roman de l'Energie nationale*, Maurice Barrès nous représente sept jeunes "déracinés", tous petits-fils des soldats de la grande armée, sous le dôme des Invalides, penchés "sur ce puits où les architectes, qui désespéraient" de dresser à Napoléon "un trône suffisant, laissèrent s'enfoncer" son trop lourd cadavre. Ces jeunes écoutent le clairon épique qui redit tous les grands instants de la vie de l'empereur des Français, et la légende se mêle à l'histoire pour raconter la destinée de celui qui avait le "don d'électriser les hommes". Mais, ce qui est l'aboutissant de toutes les phases de l'histoire et des transformations de la légende, c'est la formule si caractéristique:

"Napoléon! professeur d'énergie."

Des professeurs d'énergie! Il nous en faut à l'heure actuelle. Il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent, si nous voulons être dignes toujours des grands aïeux qui ont tant peiné pour la défense et la propagation de la foi, pour la conservation de notre patrimoine national.

A genoux, près de la tombe de Mgr Langevin, grandissons nos âmes, transformons-les dans l'amour intense de la religion et de la patrie.

Abbé Philippe PERRIER.
—*L'Action Française*.

(6) Mandement de prise de possession de Mgr Arthur Béliveau.

Le R. P. Dozois nommé vicaire général des Oblats

Le Rév. P. S.-N. Dozois, assistant-général des Oblats, qui était au pays depuis juin, dans le but de faire la visite canonique des maisons de sa congrégation, est parti mercredi dernier de New-York pour Rome. Le R. P. Dozois devait rester encore un an au Canada, mais par suite d'une très grave maladie du supérieur général, Monseigneur Dontenvil, il a été nommé vicaire général de la congrégation et il a été rappelé immédiatement en Italie.

Projet de fusion de la police à cheval du Nord-Ouest avec la police fédérale

On dit que le gouvernement étudie le projet d'unifier l'administration de la police à cheval de de l'Ouest et la police fédérale. A présent les deux corps de police sont totalement distincts, sous différents chefs et différents ministres de la couronne. La police à cheval de l'Ouest, sous la direction du chef Maclean et du commissaire Perry, ressortit du pouvoir ministériel de M. N. W. Rowell, président du conseil privé. La police fédérale, qui surveille les édifices du parlement, instruit certaines causes criminelles, telles que le faux, et fait du service secret, possède un chef propre et tombe sous la juridiction du ministre de la Justice.

Evidemment certains avantages découleraient de l'unification de ces deux corps. Ils ont leurs traditions et leurs coutumes. Dans l'Ouest par exemple la police à cheval a une position unique. Comprenant 350 hommes au début de la guerre, elle compte maintenant près de 1,700 policiers, augmentation due à la campagne de recrutement récente. Sans doute que, si on les unit, on prendra les précautions de sauvegarder leur physionomie particulière.

Inspecteur des falsifications

Notre compatriote J. M. Danis, de *North Battleford, a été nommé* inspecteur sous l'empire de la loi des falsifications pour le nord de la Saskatchewan.

MONCTON, N.B.—Joseph Richard, officier de la police militaire, a été tué par un insoumis qu'il était venu arrêter.

WEIMAR.—Friederich Ebert a prêté serment comme président impérial.

L'industrie de la chaussure à Québec

Québec.—Des contrats qui dureront jusqu'en février tiennent les fabriques de bottines et de chaussures de Québec en pleine activité et les manufacturiers sont occupés plus qu'ils n'ont été depuis nombre d'années.

Au sujet du prix élevé du cuir et de l'augmentation dans le prix des chaussures, un manufacturier a déclaré qu'il ne pouvait prévoir une diminuation appréciable dans les prix, les marchands de cuir et les manufacturiers étant liés par des contrats qui s'étendent jusqu'à février 1920. Il a constaté avec plaisir que l'industrie n'avait pas eu de sérieuses difficultés à Québec et que les manufacturiers et leurs employés travaillaient ensemble en harmonie. Les coupeurs font de $35 à $40 par semaine et les opérateurs de machine encore davantage.

Informations Agricoles

Le transport gratuit du foin et des animaux

Le plan du gouvernement de transporter gratuitement du foin, du matériel à faire le foin et des animaux est très populaire. Les demandes affluent au ministère de l'agriculture à Régina. Jusqu'à présent on a approuvé l'expédition de 170 chars de matériel et l'on a délivré 60 certificats pour le transport de chars de foin, pour ceux qui préfèrent l'acheter plutôt que d'aller le faire. Le mouvement du foin ne fait que commencer et les demandes vont être nombreuses d'ici un mois ou deux.

A la suite de représentations faites par F. Hedley Auld, sous-ministre de l'agriculture pour la Saskatchewan, le gouvernement fédéral a consenti à étendre les privilèges de transport gratuit pour les animaux de reproduction achetés par les fermiers, de façon à comprendre les vaches de trois et quatre ans.

Jusqu'à présent, le privilège n'atteignait que les génisses d'un an et de deux ans, le gouvernement payant le transport des marchés centraux, Winnipeg, Calgary, Edmonton, à la gare du fermier acheteur. Cette mesure a été adoptée pour sauver le bétail d'élevage de l'abattoir lorsqu'il est rendu sur le marché.

Le transport gratuit pour cette classe de bétail s'appliquera également aux marchés coopératifs de Prince-Albert et de Moose Jaw dès qu'ils seront ouverts, ce qui aura lieu probablement dans quelques semaines.

Estimation des récoltes

Régina.—A. E. Whitmore, un expert qui a étudié les conditions des récoltes depuis de nombreuses années, prédit que la Saskatchewan aura cette année 88.890.000 minots de blé. Il attribue au Manitoba 43.695.000 minots et à l'Alberta 21.951.600. Cette estimation est basée sur un rendement de 10 minots à l'acre dans la Saskatchewan, de 15 minots dans le Manitoba et de 6 dans l'Alberta.

M Whitmore a fait des prévisions de même nature les années précédentes et elles se sont trouvées remarquablement exactes.

Silos pour l'Ouest du Canada

Le silo occupe une place unique dans l'exploitation animale. Il fournit une nourriture que l'on ne pourrait se procurer, sans le silo, qu'en conservant de grandes quantités de racines. Le grand inconvénient de l'alimentation d'hiver au Canada, c'est le manque de fourrages succulents. Nos hivers sont longs, nos fourrages secs, et ceci nous met à un grand désavantage par comparaison aux climats plus tempérés, où les bestiaux peuvent paître dehors presque toute l'année. Il a été démontré à la ferme expérimentale de Brandon que l'emploi de l'ensilage dans la ration, comparé à une autre bonne ration composée entièrement d'aliments secs, cause une réduction de 23 pour cent dans le prix de revient d'une livre de viande de bœuf.

Le maïs-fourrage (blé d'Inde) vient bien presque partout au Manitoba et dans une bonne partie de la Saskatchewan. C'est la meilleure plante pour l'ensilage partout où elle réussit. Peu de plantes — aucune peut-être — donnent un ensilage aussi succulent. C'est une excellente récolte dans l'assolement: elle prépare le sol à la culture du blé et des autres céréales, qui coûtent moins cher à produire. Les silos et le blé d'Inde vont donc ensemble dans toutes les entreprises de culture mixte et dans tous les districts où le maïs peut être cultivé.

Pour ces districts où le blé d'Inde n'est pas sûr, un mélange d'avoine et de pois fait un ensilage excellent. La station de Lacombe a obtenu de très bons résultats avec ce genre de fourrage. Un fourrage ensilé est beaucoup plus nourrissant que sec et il a donné dans l'alimentation des vaches d'aussi bons résultats que l'ensilage de maïs.

Des investigateurs américains font rapport que les tourne-sols missent tout une bonne plante d'ensilage. On prétend même qu'ils produisent plus que le blé d'Inde. Les fermes expérimentales n'ont pas encore fait d'essais sur cette récolte; elles le feront cette année.

D'autres récoltes ont aussi été employées pour l'ensilage dernièrement, et, généralement parlant, on peut dire que toute plante suffisamment juteuse pour former une masse solide imperméable à l'air, peut être employée pour l'ensilage, à moins qu'elle n'émette des odeurs et un goût désagréables au cours de la fermentation qui se produit. Les plantes légumineuses comme la luzerne, etc., peuvent avoir un goût trop prononcé à moins qu'elles ne soient mélangées à d'autres récoltes. La navette a le même inconvénient. Mais toutes les récoltes de céréales ou de graminées peuvent être ensilées lorsqu'elles sont coupées assez vertes. On emploie même parfois les mauvaises herbes, et notamment le chardon russe pour l'ensilage dans quelques-uns des états arides de l'Ouest.

Le meilleur silo est le silo cylindrique. Les coins carrés et les côtés droits sont un défaut. Le fourrage se tasse mal dans les silos à coins carrés; il se forme des poches d'air, la moisissure et la pourriture s'y mettent et la gelée s'introduit. Le silo à côtés droits ne résiste pas aux grandes pressions, à moins qu'il ne soit très solidement construit; il se déforme. De tous les silos carrés qui ont été construits dans les premiers jours du silo, il n'en reste qu'un très petit nombre.

Le silo en douves coûte relativement peu cher; la construction en est simple et facile et il dure assez bien si l'on se sert de bon bois. Le bois laisse passer la chaleur et le froid moins facilement que le béton. Les silos en douves sont donc moins sujets à la gelée que ceux du béton, à moins que ces derniers ne soient construits avec des espaces d'air.

Le seul inconvénient sérieux du silo de douves c'est qu'il peut être enlevé ou déformé par le vent. On prévient cet accident au moyen de bons soutiens et en clouant les madriers aux douves.

Autres silos de bois. — Aucun autre type de silos de bois ne mérite d'être considéré sérieusement. Ils coûtent plus cher, la construction est plus faible et ils pourrissent rapidement.

Silo tout en béton. — L'avantage du silo de béton c'est qu'il est solide et presque indestructible s'il est bien construit. Les désavantages sont qu'il coûte cher, il est difficile d'en faire de bonnes formes en ciment et il est sujet à la gelée. Enfin la durée du silo n'est bonne que si le béton est d'une nature très épaisse et imperméable à l'eau. Le béton poreux ordinaire se désagrège graduellement sous l'action de l'acide du jus de maïs.

Silo de douves en béton. — Ce silo a l'avantage de coûter peu cher, il est facile à constuire, fort et durable. On peut aujourd'hui se procurer les sections pour le construire au Manitoba. Le désavantage, c'est que la gelée y pénètre car les parois sont minces et tout en blocs.

Silo de blocs creux de béton.— Les avantages de ce genre de silo sont qu'il a des espaces d'air qui préviennent tout passage de la gelée. Il est fort et durable s'il est bien construit. Les désavantages sont qu'il coûte cher, qu'il est difficile de se procurer dans l'ouest du Canada les blocs et les formes dont on se sert pour le construire, et qu'enfin ce silo peut être très fragile à moins qu'il ne soit très bien construit.

Silo de tuiles creuses vernies.— C'est peut-être le meilleur silo de tous. Il s'oppose très bien à la gelée et est à peu près indestructible. Malheureusement, il est très coûteux à cause de la nature des matériaux et des frais de transport.

Le silo en fosse.—Les avantages du silo en fosse sont qu'il ne coûte pas cher, qu'il n'est pas sujet à la gelée et qu'il ne faut pas de souffleur pour le remplir. Les désavantages sont le surplus de travail nécessité pour faire venir l'ensilage à la surface du silo, la difficulté du drainage et enfin le fait qu'il n'est possible de construire un silo de ce genre que dans certains sols.

W.-C. McKILLICAN,
Régisseur, ferme expérimentale.
Brandon, Man.

Un champ de 30 acres de luzerne, au collège d'agriculture du Manitoba, coupé ce mois-ci, a donné deux tonnes à l'acre. La luzerne a très bien réussi et il y a tout lieu de croire qu'elle sera bientôt une récolte courante au Manitoba. Le champ avait été labouré dans l'automne 1917, et le 1er juin 1918, on y avait semé 12 livres à l'acre de luzerne Grimm.

Plus de 15.000 colons pour l'Ouest

Winnipeg. — Depuis le commencement de l'année, 15,434 colons apportant avec eux de l'argent et des objets personnels pour une valeur de $8.572.893, sont entrés dans l'Ouest canadien.

La grande majorité de ces immigrants sont allés dans la Saskatchewan et l'Alberta. Le Manitoba en a eu 2.061; l'ouest de l'Ontario, 429; la Saskatchewan, 5.026; l'Alberta, 6,154; la Colombie Anglaise, 1.192.

La plupart de ces colons sont des cultivateurs avec leurs familles. Un grand nombre d'entre eux ont pris des homesteads et quelques-uns ont acheté des fermes améliorées.

La culture des parapluies

Parmi les industries agricoles qui prospèrent aux environs de Paris, il en est une dont beaucoup de personnes ignorent certainement l'existence: c'est la culture des cannes et des manches d'ombrelles. Deux cents hectares lui sont consacrés à Maule (Seine-et-Oise).

Dans une plantation de chênes, d'érables, de frênes, de peupliers, de pruniers sauvages, d'aubépines, etc., on coupe les arbres à ras de terre afin de provoquer sur chaque pied la pousse de plusieurs tiges. Celles-ci, ébourgeonnées aux bas, sont soumises, au printemps de l'année suivante, à une opération qui consiste à entamer l'écorce, au moyen de pinces et de molettes, pour y inscrire des dessins qui se trouveront gravés sur le bois en traits indélébiles.

Au bout de trois ans, en moyenne, on abat les scions ainsi traités, on les ébranche avec soin, on les fait sécher au soleil, on les plonge dans un bain de vapeur très chaud, puis on les livre à des ouvrières qui les dénudent. Il ne reste plus qu'à les redresser en les soumettant à l'action de la chaleur humide et à les tailler à la longueur voulue, pour avoir des manches d'ombrelles parfaits. Souvent même on courbe à l'avance l'extrémité des tiges, de manière à obtenir, au moment de la coupe, des poignées au profil qu'on désire, ou bien on laisse pousser de petites branches contournées de telle sorte que venant se greffer sur le tronc principal, elles forment avec lui des anneaux ou des béquilles. Cannes et manches d'ombrelles sont expédiés dans leur état brut aux fabricants spécialistes qui les vernissent et y ajustent suivant les cas, une garniture ou une monture complète.

STRASBOURG.—On annonce que Benoît XV a accepté la démission de l'évêque allemand de Strasbourg et l'a nommé archevêque "in partibus".

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

AVOINE	80c
ORGE	$1.00
Foin, non pressé	$11.00 à $12.00
MOULEE, 100 livres	$2.25
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	45c à 50c
OEUFS, la douz	40 à 45c
POMMES DE TERRE	$1.25
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	25c
MOUTON, la livre	28c
BOEUF, la livre	22c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert
(P. BURNS & CO.)

BOEUFS de choix 10 à 12; de boucherie 10 à 11; taures pesantes 8 à 10; moyennes 6 à 8; vaches de choix, 8 à 9¼; communes 6 à 8; bœufs 7 à 8½; taureaux 5 à 7; veaux 8 à 10.

MOUTONS.—Béliers 12 à 12½; brebis 10 à 11; agneaux 13½ à 14½.

PORC de choix, pris au char. 21 à 21½; à la voiture, 20½.

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, 6.75 à 12.50; génisses, 6.00 à 11.00; vaches, 4.50 à 10.50; taureaux, 5.00 à 7.50; bœufs, 5.00 à 9.50; d'élevage, 6.00 à 9.00; à engraisser, 8.00 à 12.50; veaux, 5.75 à 13.00.

Moutons, 8.00 à 10.00; agneaux, 10.00 à 13.00.

Porcs.—De choix, 20.00; pesants, 16.00 à 18.00; verrats, 10.00 à 13.00; légers, 18.00 à 19.00.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE.—No 2 C.W., 89⅝; No.3 C.W., 88⅝; extra 1 fourrage, 88⅝; No 1 fourrage, 87⅛; No. 2 fourrage, 85⅛.

ORGE.—No. 3 C.W., $1.36½; No. 4 C.W., $1.32½; rejetée, $1.24½.

LIN.—No. 1 N.W.C. $6.00; No. 2 C.W., $5.00; No. 3 C.W., $4.85.

PRINCE-ALBERT

La retraite ecclésiastique

Les exercices de la retraite annuelle pour le clergé du diocèse de Prince-Albert auxquels préside le R. P. Jan, O.M.I., administrateur, ont été inaugurés lundi soir avec l'assistance suivante: MM. les abbés Barbier, Voisin, Myre, Sinnet, Nicolet, Gamache, Esquirol, Louison, Pierre, Perquis, Drapeau, Soyer, Lebel, Collins, Brissette, Perrault, Carpentier, Larochelle, Morneau, Caisse, Mollier, Jullion, Mourey, Chauvin, Solymos, M'art, RR. PP. Danis et Panhaleux. Le R. P. Martin franciscain, d'Edmonton, en est le prédicateur. Le R. P. Adam et M. l'abbé Bourdel ont été retenus par la maladie.

A la Banque d'Hochelaga

A l'occasion du départ de M. Lalande de la Banque d'Hochelaga, ses nombreux amis de Prince Albert ont voulu lui offrir un souvenir, témoignage de leur amitié.

M. ... Alph. Fortin a su en termes choisis exprimer les sentiments d'estime de chacun et lui souhaiter tout le succès qu'il mérite.

M. Arpin, gérant de la Banque, a également rendu hommage au mérite de M. Lalande.

Ce dernier nous quitte pour aller ouvrir une succursale de la Banque d'Hochelaga à Cadillac, Sask.

Quatre ou cinq chars d'effets de colons passent quotidiennement à Prince-Albert, en route pour différents points au nord et au nord-est. De nombreux cultivateurs viennent du sud pour se livrer dans la région à la culture mixte.

- Le comité des Vétérans de la grande guerre demande à Ottawa de nommer des anciens militaires compétents à la majorité des positions dans le bureau local d'établissement des soldats.

—Les travaux sont presque achevés aux marchés aux animaux. On construit en ce moment une voie d'embranchement sur le C.N.R. et les affaires pourront être commencées prochainement.

—M. L. P. Fortin, de Saskatoon, représentant général de la compagnie Massey-Harris pour la Saskatchewan, était ces jours-ci en voyage d'affaires à Prince-Albert.

—M. l'abbé McCrea, curé de Saint-Casimir, P.Q., a fait une brève visite ici la semaine dernière.

—MM. A. Bourassa et W. Douville, de Saint-Casimir, P.Q., sont en promenade chez M. Joseph Rouillard, à Saint-Denis.

—M. l'abbé Marois, secrétaire de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, était à Prince-Albert hier.

ST. LOUIS, Sask.

La bénédiction de la pierre angulaire du nouveau couvent des Filles de la Providence a eu lieu dimanche 24, veille de la fête patronale de notre paroisse, au milieu d'un grand concours de clergé et de fidèles.

La cérémonie, fixée à 5 h. de l'après-midi, fut présidée par le R. P. Jan, O.M.I., administrateur du diocèse de Prince-Albert, assisté du R. P. Bellavance, S.J., recteur du Collège d'Edmonton. On remarquait parmi le clergé: le R. P. Delmas, O.M.I., de Duck Lake; M. l'abbé Myre, curé de Marcelin; M. l'abbé Brissette, de Délisle. Toute la population catholique de St-Louis était représentée. De nombreux visiteurs et amis étaient aussi venus des paroisses voisines: Bellevue, Domrémy, Duck Lake, etc., et jusque de St-Brieux, Humboldt, Howell, Marcelin fournissait un contingent de cinq autos.

L'allocution de circonstance fut donnée par le R. P. Adam, qui parla avec éloquence des bienfaits de l'éducation chrétienne et des sacrifices qu'il faut s'imposer pour lutter contre l'impiété qui, dans tous les pays, s'attaque à l'enfance.

Le nouveau couvent, dont la construction avance rapidement, sera un fort bel édifice, moderne sous tous rapports et admirablement situé à une centaine de verges des bords de la rivière Saskatchewan. C'est une institution d'éducation de première importance qui s'implante chez nous grâce au dévouement de nos bonnes religieuses et de notre zélé pasteur. C'est un bienfait pour notre localité que nous ne saurons jamais trop apprécier.

MARCELIN, Sask.

—Notre population comprend l'importance de l'éducation et nos bonnes familles canadiennes savent s'imposer des sacrifices pour procurer à leurs enfants les bienfaits d'un cours classique. Cinq élèves, cet automne, se rendront au Collège d'Edmonton: MM. Réal et Armand Lalonde, Ernest Lawby, Edouard Arsenault, Armand Labrosse. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès!

Sans être aussi abondante qu'à certaines années, la récolte ici n'est cependant pas une faillite et rapportera encore d'assez bons profits. La moyenne de rendement est estimée à une bonne dizaine de minots à l'acre.

- Nous avons eu la semaine dernière l'honneur de la visite du R. P. Bellavance, S.J., recteur du Collège d'Edmonton, qui a passé quelques jours parmi nous.

—Signalons aussi le passage de M. Roch, de la province de Québec, en promenade chez son fils, M. Jos. Roch, et sa fille, Mme Alphonse Bourgeault.

—M. Jos. Boudreau a également le plaisir d'avoir chez lui la visite de son père, résidant aux Etats-Unis, et qui viendra peut-être s'établir parmi nous.

—Notre population regrette que M. Henri Brousseau n'ait pas été maintenu à l'agence de l'Elévateur des cultivateurs où il était très estimé.

—Les amateurs du jeu de croquet sont enchantés de leur nouvelle installation. Le club compte déjà plusieurs membres et les parties sont très animées, pleines d'entrain et de gaieté.

STORTHOAKS, Sask.

Vu les occupations nombreuses du correspondant de Storthoaks, M. A. Séguin, depuis qu'il a ouvert son magasin avec M. Alexandre Boulet, aucune nouvelle n'a été insérée dans les colonnes du *Patriote*. Mais puisque M. Denis, de Vonda, nous a envoyé dernièrement des jeunes instituteurs de la province de Québec, ceux-ci s'occuperont à l'avenir de donner régulièrement les nouvelles de Storthoaks. Ils sauront vous intéresser car ce sont des jeunes gens très compétents. Ils ont ouvert leur classe le 18 août. Ils prendront charge des écoles comme suit:

M. Wilfrid Carbonneau, école de Bolton.

M. Alphonse Pelletier, école de Saint-Edmond.

Notre instituteur, M. Leblanc, a été réengagé pour l'école de Saint-Thomas. Nous souhaitons à ces jeunes gens un brillant succès dans l'enseignement et espérons les garder longtemps parmi nous.

—Nous sommes heureux d'annoncer que M. Alfred Bissonnette est de retour de l'hôpital tout à fait rétabli.

—M. Thomas Boulet est parti très malade pour l'hôpital de Régina: nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme Albert Paradis est partie pour l'hôpital gravement malade. Nous prions pour son prompt rétablissement.

—Mme Osias Beaudoin a donné naissance à une grosse fille.

—M. Dubois est arrivé dernièrement des Etats-Unis avec sa famille pour s'établir définitivement parmi nous.

—M. et Mme Arthur Petit sont en promenade ici, les hôtes de M. Olivier Petit.

—M. et Mme Barré, de Bellevue, sont en promenade chez leur fille, Mme Wilfrid Lemieux.

—Les récoltes sont très passables ici, elles rendront de 20 à 25 minots à l'acre.

—Storthoaks a amélioré considérablement ses rues cette année; des trottoirs en béton sur la rue principale seront prochainement terminés.

MONTMARTRE, Sask.

—Les travaux de notre couvent sont commencés et se poursuivent avec vigueur sous la direction de M. S. Pritchard, entrepreneur de Moose Jaw.

—Les battages sont commencés et la récolte dans ce district sera meilleure que l'année dernière. Le rendement moyen sera de 25 minots dans le blé et 50 dans l'avoine.

—Plusieurs personnes du sud-ouest de la province viennent s'établir par ici et il se vend beaucoup de terrain en prairie; avant un an, les terrains qui ne sont pas en culture seront tous vendus.

—Il nous arrive beaucoup de visiteurs de la province de Québec pour faire la moisson et en même temps se choisir des fermes.

—Le Dr Lacourcière et Mlle Lacourcière de la Beauce, Qué., est en visite chez son fils, M. J. E. Lacourcière.

—M. A. I. Breton a acheté le bloc du coin, sur la rue principale, qu'il occupera bientôt pour son magasin.

M. R. Goulet a acheté le bloc voisin de M. Breton, et il l'occupera pour son magasin de quincaillerie au printemps.

—M. Adolphe Berthiaume, ingénieur de l'aqueduc de Hull, Qué., est en visite chez son frère, M. C. Berthiaume. A cette occasion, une grande réunion de parents s'est faite dimanche soir; 29 personnes ont pris place à la table, où l'on pouvait voir un fils de la quatrième génération.

—M. A. C. Dozois est en visite au Manitoba pour une semaine chez ses parents.

—M. et Mme I. Morin et Mlle Loiselle, de Dumas, ont passé le dimanche chez leurs amis par ici.

—La classe élémentaire a été ouverte le 18 sous la direction de Mlle Marchand. La classe supérieure s'ouvrira aussitôt que nous aurons un nouveau professeur.

—Mme L. A. Delorme, de Winnipeg, est en visite chez sa soeur, Mme J. A. Léveillée.

—Les élèves suivants ont tous passé leurs examens du grade VII: Elz. Lavoie, A. C. Dozois, Mlle Ecarnot. Mlle Beaudin a passé son examen de 3ème classe.

—Notre dévoué professeur, M. Gagnon, nous quitte, ayant accepté la direction de l'école de Ponteix, Sask.

LAC PELLETIER, Sask.

Décès.—Le 21 août, on conduisait à sa dernière demeure — à l'ombre de la croix — la dépouille mortelle de Clémentine Landry, Vve E. Lacombe, mère de douze enfants dont trois bons soldats.

Elle a beaucoup souffert depuis de longues années: mais l'épreuve finie, le mérite lui reste: et pour l'éternité

Nos chrétiennes sympathies à sa famille qui l'a entourée de soins et honorée par de dignes obsèques.

A cette occasion, on a pu constater combien était nécessaire la nouvelle disposition des bancs de l'église, pour pouvoir accomplir convenablement les services funèbres.

WILLOW BUNCH, Sask.

—Les coupages du blé sont pratiquement finis dans la région. Les récoltes donneront une moyenne, cette année, de 10 à 25 minots à l'acre. Les battages commenceront lundi prochain, si la température le permet.

—M. l'abbé Labbé, professeur du collège de Gravelbourg, était de passage à Willow Bunch, ces jours-ci, et nous quittera dans quelques jours pour Edmonton.

—Le Rév. P. C. Rondeau, curé de St-Victor, était de passage ici hier. Sa santé est maintenant toute rayonnante, ce qui fait plaisir à tous ses bons paroissiens.

—Mlle Alice Lacourcière, garde-malade de l'hôpital de Willow Bunch, est en promenade chez des parents à Gravelbourg. Nous espérons qu'elle fera un heureux voyage et un prompt retour.

—Mme Evangéliste Beausoleil et son fils Omer sont de retour d'un voyage à Ste-Rose du Lac, Man. Ils sont revenus enchantés.

Mlle Cartier à Montréal

Montréal.—Mlle Hortense Cartier, fille de Sir Georges-Etienne Cartier, est arrivée à Montréal pour assister aux fêtes données en l'honneur de son père.

Interrogée par des représentants de journaux, Mlle Cartier déclara qu'elle trouvait un grand changement dans l'aspect de Montréal. "Tout ce dont je me rappelle", a-t-elle dit, "c'est la Montagne".

"Il est vrai que mon séjour à l'étranger dure depuis assez longtemps car je suis partie depuis 1872.

"Je suis bien contente de me revoir parmi les miens."

Profits énormes dans la chaussure

Boston.—Une enquête sur le coût élevé des chaussures par le jury du comté de Suffolk a mis au jour le fait que quelques ouvriers de manufacture gagnaient des salaires de $120 par semaine. C'est l'exception, mais on dit qu'il n'est pas rare de voir un cordonnier qui gagne $60 par semaine et les gages ordinaires sont de $40.

Anciennement les aides sans expérience recevaient de $12 à $15 par semaine, mais maintenant un simple petit ouvrier sur les formes reçoit $30 par semaine.

On a prétendu qu'une paire de chaussures vendues par le fabricant à $5.50 se vendait dans un magasin situé tout près de la manufacture pour $12.

M. Mackenzie King

M. Louis Dupire en brosse le portrait suivant dans le *Nationaliste*:

"Il n'est par grand, et la petitesse de sa taille est accentuée désagréablement par la carrure de ses épaules. Il n'est pas beau. Ses traits sont irréguliers, son profil déconcerterait un médailleur. Le front est étroit, pâle et long. Les cheveux sont d'un blond douteux. De face, il est très jeune, mais les ans l'ont attaqué traîtreusement par derrière. Tourne-t-il le dos, il expose une calvitie comique, taillée en tonsure de forme ovale, remontant très haut et descendant presque à la nuque. Le sommet de la figure est d'un intellectuel, mais le bas, d'un homme d'action, volontaire; on serait presque tenté de dire brutal à voir le dessin trop ferme de ses lèvres charnues, son menton large et fort, son nez épaté aux narines mobiles. Ouvre-t-il la bouche, que cette première impression de dureté se confirme. La voix est métallique, brève. Métallique aussi le reflet de ses yeux, bien fendus, qui rutilent sous l'arcade sourcilière prononcée.

"Habillé de façon très quelconque, peut-être même dans la confection, il a l'apparence, avec ses épaules bourrées, de l'universitaire américain au physique banal mais dont les sports ont assoupli les muscles et conservé au visage cet air juvénile que nos voisins, contrairement aux Européens précocement vieux, gardent très tard. On est loin de la correction de vêtements et de manières, de l'élégance extérieure surannée et du charme de Laurier."

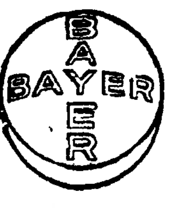
Un nouveau genre d'aéroplane

D'après une nouvelle de Berlin, une nouvelle machine aérienne entièrement faite de métal, est exhibée à Berlin. Le métal employé est de l'aluminum. Le moteur a une capacité de 160 chevaux vapeur et peut faire 109 milles à l'heure, avec six passagers. La machine est à l'épreuve du feu.

OTTAWA.—J. A. Pinard, député d'Ottawa-est à la législature de l'Ontario, a été choisi pour briguer de nouveau les suffrages dans la circonscription. Il y avait deux autres candidats sur les rangs: Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid Laurier, et Auguste Lemieux, frère de M. Rodolphe Lemieux.

NIAGARA FALLS, N.Y.—Une automobile conduite par une femme a fait une chute de 150 pieds dans la gorge du Niagara. Des quatre occupants, trois, deux femmes et une fillette, ont été tués; le quatrième, un jeune garçon, a été grièvement blessé.

BERLIN.—Un bill a été soumis au cabinet prussien qui accorderait 170 millions de marks à l'ex-empereur comme règlement total de sa liste civile perdue "par abdication forcée". Le ministre de l'agriculture s'oppose au projet.





EN FAMILLE

Argent et bonheur

La question d'argent tient dans la vie un rôle si important qu'il est impossible de la *méconnaître ou de la dédaigner. La traiter* de haut, ressasser les vieux dictons: pauvreté n'est pas vice... l'argent ne donne pas le bonheur... ne change rien à la réalité des faits. La majorité des soucis, des anxiétés, des souffrances même dont gémit l'humanité provient du manque d'argent. On imagine mal un foyer heureux là où les dettes crient, où les parents se demandent avec angoisse s'ils pourront subvenir, demain, aux besoins de leurs enfants. Même les plus exquises joies de l'existence — joies de l'esprit, joies du cœur — comportent, hélas! la note à payer. On n'étudie pas sans argent, on ne voyage pas sans argent, on ne se marie pas sans argent.

Si méprisable soit-il en lui-même, le "vil métal" n'en est donc pas moins nécessaire; il est un élément essentiel de vie sereine et heureuse.

La grande erreur est de croire qu'il en faut *beaucoup* et que le plus gros sac d'écus, le livret de banque le mieux rempli représentent la plus substantielle somme de bonheur.

Connaissez-vous de ces gens qui n'ont d'autre horizon que le cercle de leurs billets bleus, qui évaluent tout à sa représentation proportionnelle en piastres et en sous et qui entrevoient comme le point culminant de leur destinée le jour où ils pourront enfin s'écrier avec allégresse et défi "Nous sommes riches!"? .

Âmes sordides et cœurs bas... Ne cherchons pas la félicité rêvée dans les sentiers qu'ils nous tracent: nous ne rencontrerions que sentiments desséchés, ruine de tout idéal et de la vraie joie, qui est dilatation et non pas rétrécissement de la vie.

Un peu d'argent facilite le bonheur; beaucoup d'argent en éloigne souvent, ou, du moins, ne peut rien ajouter à celui que l'on possède déjà. Quand vous habiteriez un palais au lieu d'une humble demeure, en seriez-vous mieux à l'abri des dangers du dehors? Les mets les plus recherchés apaiseraient-ils davantage votre faim que le bon et solide dîner qui vous attend au retour de l'ouvrage? Madame a cinquante robes à sa disposition: en portera-t-elle quand même plus d'une à la fois?

La médiocrité de fortune n'est odieuse qu'à ceux qui n'en savent pas comprendre les bienfaits: elle ne rend malheureux que les sots qui s'obstinent à camoufler la réalité et à imiter les riches, au lieu d'accepter simplement leur position, de l'envisager bravement et d'y conformer sagement leur existence. On privera sa famille du nécessaire pour recevoir avec élégance les étrangers: on grelottera, l'hiver, faute de chauds vêtements, mais l'on paraîtra attifée de soie et de prétentieux atours. Pauvreté à clinquants plus misérable, peut-être, que la vraie pauvreté en haillons!

L'homme heureux de la légende n'avait pas de chemise. On peut sûrement se montrer plus exigeant sans cesser d'être raisonnable. Mais aujourd'hui comme jadis, une vie simple, libre et paisible, féconde en petites joies et en grands devoirs, est toujours le sol où fleurit le plus aisément le bonheur.

ANNETTE SAINT-AMANT

Les liens fleuris

Monique de Blangy s'accouda contre la fenêtre du wagon et se mit à penser. Il arrive aux passages intéressants d'un livre qu'on suspende son émotion et que, revenant sur quelques pages, on les relise, afin de les mieux pénétrer; ainsi, à certaines heures de la vie, on éprouve ce besoin de retourner en arrière, de ne plus "sentir", mais de "penser".

Monique de Blangy en était là.

Qu'avait-elle fait depuis un mois?... Avec tous leurs détails, elle revivait ces jours: la maladie contractée au chevet de ses petites sœurs, ses enfants, aurait-elle pu dire, puisqu'elle avait depuis toujours la place de la mère trop tôt disparue... Son père la pressant d'accepter l'invitation d'une tante chez qui elle se remettrait en un climat meilleur, et alors cette vie nouvelle commençant: les gâteries et les heures trop douces, le jardin ensoleillé avec de profonds fauteuils sous des mimosas fleuris; et l'amour enfin, l'amour qu'elle ne connaissait pas et qui semblait l'avoir changée toute.

Robert Hauterive lui était apparu un matin de printemps, comme dans les contes de fées s'en viennent les princes charmants. Ils s'étaient compris tout de suite. Lui l'avait remarquée pour son dévouement, pour sa grâce naturelle et sans timidité, son regard sérieux de jeune fille mûrie par l'épreuve. Il était las des poseuses et des poupées de salon, et de la trouver si simple et si neuve, dans ce beau jardin frais, il lui était venu un charme indéfini qui se confondait avec beaucoup d'amour. De son côté, elle avait reconnu l'ami loyal, le protecteur sûr que son cœur désirait obscurément depuis qu'elle avait l'âge des rêves.

Et maintenant, toute sa pensée continuait dans les derniers mots qu'ils s'étaient dits ensemble, dans les mots d'espoir, laissés en adieu, en promesse: "Je viendrai vous revoir... dans votre montagne. Vous demanderez à votre père qu'il veuille bien, n'est-ce pas?..."

De cette phrase, Monique sentait toute la douceur; et d'un élan irrésistible, toutes les forces de sa jeunesse se tendaient vers l'avenir de bonheur que déjà ses mains croyaient étreindre et pour lequel son cœur remerciait Dieu.

Très vite, devant ses yeux, défilait la campagne méridionale. Tantôt, il lui semblait voir un tableau tout en grisaille, empreint du charme de la mélancolie; c'étaient les pentes d'herbe longue avec leurs oliviers tordus et les brebis serrées à l'ombre du feuillage; tantôt, au contraire, des tableaux d'or éclatant et de couleurs rutilantes: c'étaient les orangers à l'entour des maisons claires, et le lavoir avec sa treille, et les roses s'élançant vers le ciel ou retombant comme brisées. Elle avait déjà vu tout cela, lorsqu'elle s'en allait, ignorante de son destin, et pourtant emportée vers lui.

Non, "nous ne revoyons pas deux fois un paysage avec les mêmes yeux... la vie est passée entre les deux fois".

Et de même, Monique ne retrouverait pas l'austère montagne, et la *maison*, avec le cœur qu'elle avait en les quittant. Elle savait qu'elle n'avait plus qu'à espérer et attendre, comme tant, tant d'autres, de par le vaste monde; mais c'était un sort nouveau pour elle qui, jamais, n'avait rien demandé à l'avenir. Elle s'était contentée jusqu'alors de son humble tâche, qui était en même temps une grande mission: aimer un père malade et trois petits enfants; et cela lui paraissait normal et agréable... D'où venait qu'aujourd'hui elle se sentait sans courage devant les vieilles habitudes?

*
* *

Le château de Blangy n'était pas une luxueuse demeure; rien n'avait été fait pour l'embellir ou le parer. On devinait entre ses murs des vies sans faste et des habitudes de sobriété, un aimable bien-être mélangé de sans-gêne, le mépris du "qu'en dira-t-on" et l'insouciance d'un propriétaire content de sa vie, sans chagrin trop sombre et sans joie trop folle.

Rose et Marie, les deux jumelles, jouaient sagement devant le portail quand Monique entra. Du bas de la sente, elle avait reconnu leurs petits tabliers; maintenant, elle les voyait mieux, se levant, se baissant, en gestes gracieux et souples, selon les caprices de leurs jeux. La pensée lui vint — elle ne sut pourquoi — d'enfants qui pourraient être à elle, non plus comme celles-ci, par le malheur du sort, mais d'après les lois de la *nature; d'enfants en qui elle se reconnaîtrait* et qu'elle aimerait jusque dans leurs défauts, et qu'elle serrerait dans ses bras avec des tendresses inconnues.

Cependant, les petites filles l'avaient aperçue et couraient vers elle avec les cris d'une grande joie. Et son rêve s'en alla... La réalité s'imposait déjà — dès les premiers pas dans sa maison — et la ressaisissait sans pitié.

D'un regard, la jeune fille enveloppait ses sœurs. Leurs figures étaient fraîches et leurs yeux éclatants; mais Rose s'était enrhumée pour être restée trop longtemps dehors, dans l'air frais du soir.

—Et Raymond? demanda la sœur aînée, cherchant des yeux son frère.

—Il court du côté des bergeries... *On ne peut l'arrêter. Anna dit que* c'est miracle s'il ne se tue pas un jour.

—Mais pourquoi le laisse-t-on partir?

—On t'attendait! dit doucement une des petites filles, en couvrant de baisers la main de la grande sœur.

Ce fut un de ces mots qui se gravent: *on l'attendait!* De plus en plus, Monique s'en rendit compte. Anna, la vieille servante, était fatiguée, et la maison allait à l'abandon. Elle trouva son père, triste infiniment. Personne n'avait songé à descendre son fauteuil dans le coin abrité des vents où il consentait à prendre l'air: maladivement, il s'était confiné dans cette chambre, maintenant emplie de la fumée trouble de ses cigares, et où les fleurs s'étaient fanées dans les vases, près du plateau du thé qu'on n'avait pas enlevé.

—Personne ne te remplace! dit-il, lui aussi, à Monique qui se désolait.

Ils se mirent à causer dans la clarté mourante du jour.

—J'ai bien des fois résolu de t'écrire pour te rappeler... un soir surtout où la pluie tombait par torrents. *Cette vieille maison est triste!* J'aurais voulu que tu sois là encore. Tu te serais mise au piano... Tu aurais chanté comme faisait ta mère...

—*Nous aussi, nous aurions* voulu que tu sois là, dit naïvement Marie. Nous nous ennuyions beaucoup, et surtout le dimanche. Pense un peu: nous n'allions même plus à la Messe. Anna avait trop de rhumatismes!

—Nous ne te permettrons plus de t'en aller! conclut M. de Blangy, retrouvant le rire aimable des heureux jours.

La servante apportait les lampes, et Raymond, le petit fugitif, devenu presque un rebelle après ce mois de liberté sauvage, entrait derrière elle à grand bruit.

Une fois de plus, ils étaient tous ensemble. Déjà, la vie reprenait comme si rien d'anormal ne s'était passé dans leur vie de famille, brusquement interrompue et changée. Et peu à peu, comme d'un vase fêlé s'épand l'eau, la joie intime de *Monique* s'en allait par d'invisibles fissures qu'elle-même ne découvrait pas.

*
* *

Il vint cependant, comme il l'avait annoncé. C'était une après-midi rayonnante, et Monique avait emporté son livre au bord de la prairie; mais elle ne pouvait lire, car ses sœurs et son frère faisaient grand bruit autour d'elle et s'amusaient à l'enchaîner avec des liens de feuilles et de joncs. C'est pourquoi elle n'entendit point les pas qui montaient vers elle et n'aperçut Robert qu'à la dernière minute.

—Oh! c'est vous! dit-elle en rougissant. Que vous m'avez surprise!

Il rit d'un rire heureux et jeune: tout le printemps et toute la joie de vivre semblaient s'épanouir en lui.

—Père est mieux aujourd'hui; il est descendu jusqu'au moulin et nous devions aller le rejoindre. Voulez-vous que je vous y conduise?

Ensemble, ils descendirent la pente, les enfants courant au-devant d'eux.

—Vous savez pourquoi je viens? dit Robert, en cherchant son regard sous l'ombre de ses cheveux frisés, car elle n'avait point de chapeau, et le vent jouait librement avec les boucles de son front.

Elle hocha lentement la tête.

Robert poursuivit ardemment:

—Vous voudrez bien, n'est-ce pas?.. Vous voudrez bien que je vous emmène?...

Il y eut un silence angoissant. Alors, elle chercha les mots qui la fuyaient, et d'une voix heurtée, mal, avec la pauvre faiblesse des phrases, elle dévoila sa misère.

—Vous êtes bien bon, Robert. Cela, ce que vous me dites, toujours me sera une douceur. Mais je ne puis pas, non, je ne puis pas. Trop de choses m'enchaînent ici.

Et d'un seul geste, d'un geste éploré de ses deux mains, elle montrait le lien, le lien si fragile, que les enfants, *dans leurs jeux, avaient noué* à ses poignets, et que d'un faible effort elle aurait pu briser, mais qu'elle gardait quand même.

Déjà, le bas de la pente était atteint. Ils étaient sur la route, et dans le pré, plus loin, s'approchait le groupe uni du père et des enfants.

—Vous *m'expliquerez cela... Je ne* puis pas me résoudre, protesta Robert avec amertume.

Mais elle eut un geste énergique qui *défendait l'espoir*, et d'une contenance ferme, fit les quelques pas qui les séparaient de M. de Blangy.

Et comme les deux hommes échangeaient les phrases banales d'une *conversation forcée*, elle se mit à penser aux autres paroles, de tendresse et d'amour, qui, dans ce pré, sous ces arbres, auraient pu être échangées pour la vie.

...Mais non, tout était bien ainsi. Dieu l'aiderait en son sacrifice: peut-être lui donnerait-il encore des bonheurs qu'elle *ne soupçonnait pas* et qu'elle ne désirait même plus.

Machinalement, elle regarda la pauvre torsade verte qu'elle gardait dans ses mains *tremblantes*: elle s'aperçut alors que les enfants avaient piqué des fleurs entre les joncs, et que, malgré sa lutte et ses efforts, beaucoup de ces humbles et fraîches corolles étaient encore intactes.

Alors, elle se rappela que très souvent nos liens sont fleuris.

M. MEURISSE.

(*Le Noël*)

—o—

—Pour couper sans l'émietter un gâteau ou du pain chaud, plongez votre couteau dans l'eau chaude, vous aurez alors de belles tranches.

* * *

—Conservez les couennes de *bacon* et de lard salé: ils ajoutent, dans la cuisson des légumes, des lentilles ou de la soupe, une saveur délicieuse.

ÉVANGILE

Le douzième Dimanche après la Pentecôte

S. Luc, X

EN ce temps-là, Jésus, se tournant vers ses disciples, leur dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez! Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Alors un docteur de la loi se leva, et lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Celui-ci reprit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit: Vous avez fort bien répondu: faites cela, et vous vivrez. *Mais celui-ci*, voulant se faire passer pour un homme juste, dit à Jésus: Et qui est mon prochain? Jésus, prenant la parole, lui dit: Un homme, allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or il arriva qu'un prêtre allait par le même chemin; il vit cet homme, et passa outre. Un lévite, étant venu près de là, le vit aussi et passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait vint à passer près de cet homme, et, l'ayant vu, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies, et les pansa; il le mit ensuite sur son cheval, et le conduisit dans une hôtellerie où il prit soin de lui. Le lendemain il tira de sa bourse deux deniers et les donna au maître de l'hôtellerie, en lui disant: Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel des trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre mains des voleurs? Le docteur répondit: C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

—o—

Pensée de la semaine

Votre frère a des défauts, dites-vous. S'il n'avait pas ces défauts, il en aurait d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme nous devons agir. Il ne faut pas autoriser ni permettre le mal par une tolérance lâche, mais les remèdes en doivent être doux et bénins, et appliqués avec grande précaution.

St-François de Sales

Le Coin des Enfants

LE PETIT AGNEAU

Blanc, jeune et beau,
Bébé l'agneau,
Tête légère,
Malgré sa mère
Voulut quitter
La bergerie,
Courir, sauter
Dans la prairie,
Quand tout à coup
Arrive un loup,
Et vite, vite,
Voilà bébé
Qui prend la fuite,
Et, tout troublé,
Rentre et se serre
Contre sa mère.
Berger entend
Un cri perçant;
En diligence,
Avec son chien,
Berger s'élance
Sur le vilain.
Bébé respire,
Bébé de dire:
Sage serai,
Et plus, j'espère,
Ne quitterai
Ma bonne mère.

Fr. CHABAU.

—o—

LES SAUVAGES DE L'AMERIQUE

Tous les Sauvages se ressemblaient. Il n'y avait aucune différence sensible entre les Sauvages du Canada et ceux de la Floride. Ils avaient le teint bronzé, le visage plus rond qu'oval, les pommettes des joues élevées et saillantes, les yeux noirs, petits et enfoncés, le front étroit, le nez plat, les lèvres épaisses, les cheveux gros et longs, et ils s'arrachaient la barbe à mesure qu'elle paraissait. Ils se peignaient le visage de diverses couleurs, et mêlaient des plumes d'oiseaux et des touffes de poils à leurs cheveux. Ils portaient des pendants aux narines et aux oreilles, des anneaux aux bras et se décoraient de coquillages.

Les Sauvages n'avaient aucune religion proprement dite; mais ils avaient une idée confuse d'un être suprême, qui devint mieux définie, lorsque les missionnaires leur enseignèrent l'existence d'un seul Dieu. Ils reconnaissaient plusieurs divinités et le grand dogme de l'immortalité de l'âme. Ils ajoutaient foi aux songes et croyaient que les jongleurs communiquaient avec les esprits.

Leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies touchantes. Le défunt, couvert de ses plus beaux habits, était exposé. Pendant que l'on célébrait ses vertus et ses exploits, les parents et les amis faisaient entendre des cris et des gémissements.

La fête des morts, qui avait lieu *tous les huit ou dix ans*, était une de leurs plus grandes solennités. On venait de très-loin pour y prendre part. Cette fête, donnée au milieu du *silence imposant* de leurs sombres forêts, était bien faite pour laisser une impression profonde sur une âme vive et ingénue comme celle de l'homme des bois.

Les Indiens ne connaissaient ni les lettres ni l'écriture.

F. X. GARNEAU.

—o—

Après la classe

Fred est allé pour la première fois en classe, il revient tout désappointé.

—Eh bien! lui dit sa maman, tu n'as pas l'air content. Le maître est bien sévère?

—Non, *maman*, mais c'est un ignorant.

—Comment?...

—Mais oui, il ne sait rien du tout: il nous pose tout le temps des questions, et c'est nous qui devons lui dire le nom des villes et les dates des batailles...!

—o—

NOTE

Que mes petits amis ne manquent pas de lire attentivement, chaque semaine, les articles du Coin des Enfants. *Ainsi que je le leur ai déjà dit, un prochain concours comportera exclusivement des questions relatives à ces articles.*

La Directrice

Foch devant Jeanne d'Arc à Londres

A Londres, après la cérémonie religieuse de la cathédrale de Westminster, où le maréchal Foch avait été reçu solennellement par le cardinal Bourne, à la tête de son clergé, le vainqueur de la guerre, se dirigeant vers la sortie, traversait la nef aux sons de la *Marseillaise*, jouée par les Welsh Guards. Ses yeux se portèrent sur le monument de Jeanne d'Arc, décoré du drapeau tricolore et de l'Union Jack.

Le maréchal s'arrêta devant la statue au pied de laquelle brûlaient des cierges. Il s'inclina profondément, avec une émotion visible, et continua son chemin.

Voici donc, dans la même église, en terre anglaise, les honneurs rendus par les Anglais et à la sainte héroïne qui les chassa de France lorsqu'ils faisaient une guerre injuste, et au grand chef français qui a sauvé l'Angleterre, notre alliée dans le bon combat. La protection mystérieuse de Jeanne d'Arc n'est certes pas étrangère aux événements qui ont rendu possible ce rapprochement en un pareil lieu. L'émotion du maréchal Foch n'a pas à être expliquée. Toutes les âmes [illegible] l'avaient ressentie.

Pour la bonne entente

La résolution suivante a été proposée par M. John Boyd et secondée par M. Donald Doroumie, de Vancouver, à l'une des séances de la convention libérale: "Reconnaissant que le couronnement du travail de toute la vie de sir Wilfrid Laurier et le plus cher désir de son cœur fut l'établissement de la concorde des races et de l'unité nationale, le parti libéral du Canada, assemblé en convention nationale, condamne avec la dernière énergie tous les efforts tendant à créer la discorde entre races et la désunion nationale et veut présenter comme exemple durable au peuple canadien l'idéal fécond de ce grand Canadien, — un Canada uni, dans lequel tous les Canadiens seront sur un pied d'égalité, travaillant tous ensemble dans l'harmonie et la concorde pour l'édification et l'agrandissement de leur commune patrie."

Reconnaissance française pour les soldats canadiens

Voici ce que disait une dame française à un religieux de retour du front, fr. M. Bernard, de Chambly-Bassin:

"Pendant quatre ans, les Allemands ont été arrêtés à quelques kilomètres de notre village. Les soldats anglais qui nous protégeaient ont lâché pied à plusieurs reprises. Nous allions tomber au pouvoir de l'ennemi, quand des régiments du Canada arrivant en toute hâte ont chaque fois rétabli la situation. Nous pouvions rester chez nous. Ah! les braves soldats! ils ont résisté à tous les assauts et contenu les Boches qui nous menaçaient. On voit bien qu'il y a parmi les Canadiens des gens de notre race: eux aussi savent *tenir*. —144,000 tombes des Alliés jalonnent ici un front de 15 à 20 kilomètres...

"Monsieur, continua la dame, les larmes aux yeux, en mon nom, au nom de tous les habitants de Camblain-l'Abbé, remerciez pour nous les héroïques soldats du Canada: ce sont nos sauveurs, ils laissent parmi nous un souvenir impérissable."

Difficultés entre la France et l'Angleterre

Le correspondant Chas. A. Sedden écrit à la *Gazette* de Montréal: "S'il ne venait pas d'y avoir une guerre, si tout le monde n'était incapable de commencer maintenant une autre guerre, il y aurait dans la situation qui existe présentement entre Français et Anglais, en Asie Mineure, au moins tous les éléments de ce que l'on avait l'habitude d'appeler une menace de guerre (war scare). L'incident de Fachoda n'offrit rien de comparable à l'irritation qui règne maintenant au ministère des Affaires étrangères de France, au sujet de la politique poursuivie par l'Angleterre en Syrie depuis la fin de la guerre."

Nous sommes menacés d'une invasion de Juifs

On rapporte de Varsovie que 40,000 juifs polonais ont demandé la permission d'émigrer en Amérique. On s'attend à ce qu'un grand nombre d'émigrants quittent l'Europe Centrale bientôt.



2ème ANNEE PONTEIX, Sask., MERCREDI 27 AOUT 1919. No. 34

NOS SAINTS

St-Césaire d'Arles. Né en 470, près de Chalon-sur-Saône, il montra tout jeune beaucoup de charité. Il se fit religieux au monastère de Lérins, d'où il fut appelé malgré lui à l'évêché d'Arles. Il employa tous ses biens à secourir les pauvres; ses talents et ses vertus le firent choisir pour présider plusieurs conciles. Il mourut en 546.

Ste Euthalie.—Vierge silicienne, subit le martyre en 256, au cours d'une terrible persécution.

DIVERS

ECOLE.—Le vingt-cinq de ce mois avait lieu l'ouverture des classes. Plusieurs familles comprenant l'utilité, l'importance capitale de l'instruction s'imposent des sacrifices afin de donner à leurs enfants l'instruction qui, plus tard, sera leur gagne pain le plus assuré, comme le moyen le plus aisé d'arriver à se créer une position dans le monde. Malheureusement, il y a aussi des familles, et trop nombreuses hélas! où l'on ne saisit pas l'importance de l'instruction à donner aux enfants.

C'est en effet ce que quelqu'un me faisait remarquer bien justement ces jours derniers. Pourvu que les enfants apprennent à faire ou à gagner de l'argent le plus rapidement possible, voilà la seule préoccupation et des parents et des enfants. Encore une fois, la chose est vraiment regrettable.

Les commissaires si dévoués à l'enseignement méritent de sincères félicitations pour les efforts qu'ils font afin de trouver de bons professeurs et d'excellentes institutrices.

Espérons que les parents seconderont ces efforts et que les enfants seront fort nombreux et au couvent et aux autres écoles.

Quel est le point principal pour assurer une bonne année? C'est tout d'abord l'assiduité à l'école. Oui, c'est d'aller tous les jours à l'école, sans y manquer. L'élève s'attache alors à ses leçons suivies, aux explications données au jour le jour.

Au contraire, les parents gardent-ils leurs enfants un jour à la maison et les envoient-ils un autre jour à l'école, les enfants se dégoûtent et soupirent bientôt après le moment où ils n'iront plus à l'école et où ils pourront travailler pour gagner de l'argent et être leur propre maître. A l'occasion de cette nouvelle année scolaire, nous espérons que les parents feront des efforts et je dirai volontiers des sacrifices pour envoyer leurs enfants à l'école. Je dis bien des *sacrifices*, car souvent, l'ouvrage à la maison presse; la famille est nombreuse; on a besoin de bras et de pain. Il faut alors beaucoup de courage aux parents pour maintenir leurs enfants à l'école. Mais ayez ce courage, car vous ne le regretterez pas plus tard. Qui sait, si parmi ces enfants, il n'y a pas plusieurs vocations religieuses et sacerdotales... Si un jour vous voyiez un de vos enfants de la paroisse monter au saint autel! Comme ce sera un honneur pour vous, pour votre paroisse! Et la paroisse est assez bonne et assez grande pour avoir une telle ambition. Parents chrétiens, ayez bon courage et aimez à donner le plus d'instruction possible à vos bons enfants.

BAPTEMES.—Le 18 août, a été baptisé Joseph-Benoit-René, né le 30 juillet à Ponteix (Hôpital), fils de Aimé Nadeau et de Hedwidge Paradis. Parrain, Charles Nadeau; marraine, Arthémise Gobeil, représentés par Marie-Jeanne Gain, et L. Denniel.

—Le même jour a été baptisé Marie-Irène-Stella, née la 30 juillet, à Ponteix (Hôpital) fille de Aimé Nadeau et de Hedwidge Paradis. Parrain, Benjamin Paradis; marraine, Lumina Roy, représentés par Euphrasie-Marie Martin et François A. Pinel.

VAL MARIE.—La mission de Val Marie, bien que faite sur semaine, montre beaucoup de bonne volonté et d'entrain. Le 18 dernier, l'école était encore bien remplie de pieux fidèles. Il y avait grand'messe payée par M. Aimé Nadeau, *en actions de grâces*. Il y eut, comme toujours, instruction sur l'évangile du dimanche précédent. Après la grand'messe, il y eut le baptême de deux jumeaux: Joseph et Marie Nadeau, fils et fille de Aimé Nadeau et de Hedwidge Paradis. Après la mission on se sépara en se promettant de revenir tous le 1er septembre prochain, jour de la prochaine mission.

CHRICHTON.—On sera sans doute heureux d'apprendre que Crichton va pouvoir organiser sa mission. En effet, grâce à la liberté entière qu'a la "Vallée Ste-Claire" de venir se joindre au village de Crichton, grâce à cette liberté accordée à M. l'assistant-curé de Ponteix, par M. le curé Fortin, nouveau curé du Lac Pelletier, la mission de Crichton va donc pouvoir s'organiser au plus tôt et avec entière confiance. Nous leur souhaitons autant de succès qu'à Frenchville et à Val-Marie. D'ailleurs, le local est tout trouvé et plusieurs fois déjà Chrichton a su prouver qu'il y avait là comme ailleurs des âmes généreuses.

DE PASSAGE.—MM. les curés Parent et Fortin ont été de passage à Ponteix pendant deux ou trois jours. Ayant trouvé ce temps trop court, ils se promettent de revenir à cette ville polie et hospitalière.

La poste aérienne fonctionne régulièrement aux Etats-Unis

On peut maintenant expédier une lettre, aux Etats-Unis, par poste aérienne, au taux de deux centins si la lettre ne pèse pas plus qu'une once. Le Maître des Postes Général vient de publier à ce sujet un décret mettant le service postal aérien sur le même pied que les autres services de transport des postes.

L'emploi des moteurs Liberty permet actuellement aux aviateurs américains de transporter une grande quantité de malles et de parcourir l'itinéraire qui leur a été indiqué à une vitesse suffisante. On rapporte que 10,000 lettres par jour adressées à Seattle, Washington, San Francisco et Los Angeles, Californie, manquent les malles en dehors de New-York et, avec le nouveau service postal aérien, ces lettres arrivent à leurs destinataires 24 heures plutôt qu'elles arriveraient autrement.

On mettra trois avions très rapides pouvant porter chacun 18,000 lettres et pouvant développer une vitesse de 132 milles à l'heure sur la ligne aérienne postale New-York-Washington.

Le président Poincaré redeviendrait député

Lorsque M. Poincaré aura achevé son terme à la présidence, il est possible qu'il revienne à la Chambre comme simple député. C'est du moins ce qu'il a laissé entendre en répondant à une adresse présentée par le Conseil du Commerce du département de la Meuse. M. Poincaré avait représenté le département de la Meuse comme député durant vingt-cinq ans.

Un service de dirigeable

Le *Daily Graphic* de Londres dit que le premier dirigeable avec passagers à bord est pour se rendre durant ce mois-ci de Barrow-in-Furness à Rio de Janeiro, Brésil. Vingt passagers et une cargaison seront pris avec tout le confort des transatlantiques.

Le dirigeable passera par voie de Lisbonne, de Sierra-Leone, jusqu'à Rio-de-Janeiro ensuite. Cette envolée se fera en quatre jours pour l'aller seulement. Si elle réussit, elle inaugurera un service régulier organisé par les Vickers.

Sir Woodman Burbridge a retenu trois billets pour lui, sa femme et un ami, pour le voyage aller et retour de Rio-de-Janeiro. Ils se vendent 1,000 dollars chacun.

Le R-80, qui est maintenant connu, a été construit aux usines Vickers-Barrow. Elles avaient, l'an dernier, reçu ordre de l'Amirauté de lui construire un fort dirigeable anglais de grandeur moyenne, figurant à peu près celle d'un zeppelin allemand, dernier modèle.

Le R-80 a un volume de 1,250,000 pieds cubes et est plus gros de moitié que le R-34, avec une vitesse minimum de 46 milles et une vitesse maximum de 60 milles à l'heure. Il est long de 535 pieds.

La partie habitée par les passagers est placée sur la coque, où un salon a été aménagé à la façon d'un pullman, en sus d'un jardin sur le toit, d'un pont à l'abri et des cabines fournies de lits.

Bizarreries de notre langue

La langue française embarrasse quelquefois les étrangers. Et cela n'a rien de surprenant, si l'on s'en rapporte aux homonymes suivants:

Les poules du couvent *couvent*.

Mes fils ont cassé mes *fils*.

Je vis ces *vis*.

Il est de *l'Est*,

Cet homme est fier, peut-on s'y *fier?*

Nous éditions de belles *éditions*.

Nous relations ces *relations* intéressantes.

Nous acceptions ces diverses *acceptions* de mots.

Nous exceptions ces *exceptions*.

Le président et le vice-président *président* tour à tour.

Je suis content qu'ils *content* cette histoire.

Il convient qu'ils *convient* leurs amis.

Ils ont un caractère violent; ils *violent* leurs promesses.

Ils expédient leurs lettres; c'est un bon *expédient*.

Nos intentions sont que nous *intentions* ce procès.

Ils négligent leurs devoirs, je suis moins *négligent*.

Nous objections beaucoup de choses contre vos *objections*. ....

Les cuisiniers excellent à faire ce mets *excellent*.

Les poissons affluent à un *affluent*.

C'est égal, la langue française a de drôles de bizarreries.

Mais quelle est la langue qui n'a pas les siennes?

Le volapuck, peut-être...

"La Gaspésie"

Nous accusons réception d'une intéressante brochure sur la Gaspésie, ce joyau de la province de Québec. Ces notes sont dues à la plume de feu Auguste Béchard, un enfant de la Gaspésie. Elles renferment des renseignements inédits sur cet intéressant coin de notre pays. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à l'Imprimerie Nationale, 317, rue St-Joseph, Québec. Prix: 15 sous, par la poste, 18 sous.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No. 33 *Ouvrage couronné par l'Académie Française*

(*Suite*)

Guérissez-moi, parce que je l'aime et que vous êtes amour!.. Guérissez-moi, parce que vous êtes doux et humble de cœur!.. Guérissez-moi, car vous avez dit: "Venez à moi, vous tous qui pleurez, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai!.." Guérissez-moi, parce que mon père, quand j'étais tout enfant, joignait mes petites mains devant vous en me disant que vous étiez le *bon* Dieu!... C'est le premier nom sous lequel je vous ai connu... c'est la seule perfection que je veux savoir de vous... Oui, vous êtes *bon*... je le crois... infiniment *bon*!.. Christ *bon*!.. *Bon* Jésus!.. Pitié!.. Pitié!!..

Mais dans l'église immense, le Christ de marbre semble fixer de son froid regard la frêle créature que la douleur courbe à ses pieds. On dirait la pierre insensible, habituée, dans ce Paris, à voir monter autour d'elle le flot gonflé des douleurs humaines, et qui entend sans s'émouvoir les cris qu'arrachent aux âmes les grands coups du malheur.

—C'est trop dur!.. Ah! mon Dieu! fait Odile, presque à haute voix dans la nef déserte... Pourquoi ne me répondez-vous pas..?

Et elle s'en va, sans un mot de consolation, sans une parole de [illegible], sans une goutte d'eau tombant sur la fièvre de son cœur; pauvre chose humaine, épave perdue dans l'océan parisien, [illegible] de souffrance durement [illegible] sur son front trop blanc, [illegible] des vaincus de [illegible]: "Mon Dieu!.. mon Dieu!!" [illegible] dans une voiture, [illegible] sans plus songer aux différentes affaires qu'elle avait voulu régler, [illegible] à la gare du Nord, et prend le premier express pour le Val d'Api.

* * *

La demie de 6 heures sonnait [illegible], quand Odile descendit sur le quai de la nouvelle gare du Val.

Comme elle n'avait prévenu personne, ni de son départ, ni de son retour, elle dut louer dans la ville une victoria pour revenir à l'Abbaye. Dans sa disposition d'esprit, cette nécessité de s'occuper de choses matérielles lui fait un peu de bien, en la forçant à distraire sa pensée. Mais elle se sent si faible, si lasse de tout, qu'elle fait arrêter sa voiture au presbytère, et demande à sa femme de chambre de continuer jusqu'à l'Abbaye, afin qu'on n'y soit pas inquiet.

L'abbé Hans se promène de long en large dans le jardin, en disant son bréviaire.

Odile, qui est entrée sans même sonner, ne s'excuse pas, ne dit rien, mais tout parle en elle un langage effrayant: il y a sur son visage un tel abattement, une telle désolation, que l'abbé Hans aussitôt la fait asseoir sur un banc qui domine toute la campagne, dont la solitude s'illumine maintenant des clartés radieuses du soleil couchant.

Et là, tout près du vieux prêtre, Odile pleure d'abord en silence, puis elle raconte les désespérances de la journée: alors sa voix s'anime en des éclats de douleur au milieu de cette nature qui semble mettre son silence et son mystère au service de la libre expression des révoltes de la jeune fille...

L'abbé Hans peut dire ce qu'il veut!... Non, Dieu n'est pas bon!.. et c'est fini maintenant entre elle et lui. Le peu de foi qu'elle a conservé dans son cœur s'en va maintenant comme une feuille desséchée devant la tempête!.. De Saint-Roch, elle est sortie en païenne, sans même un signe de croix!... Comme elle ne priera plus, les choses iront très vite... et elle attendra son sort, en fataliste, rivée à ce poteau de l'existence, et [illegible] le jour où le destin la délivrera... Oh! le malheureux jour où elle a reçu une vie qu'elle ne demandait pas!... Et quelle vie!. Une existence sans affection possible, où elle se heurte partout, dans la nuit du doute, au chaos des événements!... Une vie qui se déroule comme une énigme douloureuse, dans le silence absolu, dans l'anéantissement d'un Dieu qui se cache, qui se dérobe aux mains tendues... qui reste sourd aux prières les plus affolées... et qui prétend exister!.. être bon!!.. infiniment bon!!.. La vie, dans cette ironie suprême des choses... mille fois valait-il mieux n'en pas jouir!!..

—Ne dites pas cela, Odile! interrompt l'abbé Hans.

—C'est pourtant sa pensée, et l'expression de la vérité... Oh! le beau rêve qu'elle avait fait pour aboutir sur une telle déception!.. Oui, il y avait de la part de Dieu une sorte de férocité à mettre devant ses lèvres la coupe délicieuse, pour l'éloigner ensuite en la repoussant, elle, d'un grand coup dans la poitrine!... de lui faire entrevoir l'envolée à deux dans l'azur; et, quand elle s'était bien habituée à l'espérance, de lui rabaisser brutalement la tête vers une tombe entr'ouverte!...

...Car c'est son horizon désormais, une tombe qu'elle contemplerait un an, deux ans... trois ans, jusqu'au jour où définitivement on la coucherait dans la froide terre... pour toujours!.. avec de la terre dans les yeux!.. dans la bouche!... elle si jeune!. qui avait soif de vivre!. qui voudrait boire la vie comme elle buvait là le soleil qui inondait la plaine dans un éblouissement de chaleur et de lumière... S'il était possible de parler de mort... de prononcer le mot affreux devant un tel épanouissement de vie!.. Encore un raffinement de plus!.. Et puisque Dieu se complaît dans la torture des âmes, oh! comme il doit être content ce soir, car je souffre!... Oh... que je souffre!!.

Et le vieux curé considère la jeune fille, abattue comme son Maître au jardin des Oliviers: et il la laisse maintenant parler... Qu'elle dise bien tout ce qu'elle a sur le cœur... qu'elle jette là toutes ses objections, toutes ses révoltes à ses pieds!.. A de tels moments, et pour certaines natures, l'attitude effrayante, c'est le silence: le Christ lui-même, tout Dieu qu'il est, parla à son heure douloureuse et, devant l'angoissant *problème*, ne put retenir l'interrogation de la nature affolée par la douleur: "Mon Père... Mon Père!. *pourquoi* m'avez-vous abandonné..?"

Et comme le prêtre ne répond rien, attendant quelques secondes encore, troublé peut-être lui-même dans sa sensibilité de père, s'il ne l'était pas en son intelligence de prêtre:

—...Je souffre!! répète Odile en une intense interrogation.

—Chère enfant!..

—Mais pourquoi le bon Dieu... pourquoi "Dieu" — reprend-elle tout court —, me fait-il souffrir ainsi..? Vous êtes son ministre... vous me *devez* la réponse!

—Etes-vous assez forte pour l'entendre?

—Oui!

—Ma bonne petite Odile, quand vous me posez cette question, vous ressemblez à un jeune soldat qui, tout affolé sur son premier champ de bataille, s'écrierait: "Qu'ai-je donc fait à mon général pour qu'il m'expose ainsi aux choses horribles de la guerre..?" On lui dirait: "Vous êtes soldat, c'est précisément pour cela!" Dans le combat de la vie, tout le monde est atteint: la plaine aujourd'hui a souffert du soleil qui dorera ses épis demain; et nous, pauvres créatures d'un jour, qui nous agitons une heure, nous souffrons de choses qui nous préparent aux splendeurs radieuses des éternités... Comme le feu purifie l'or, la souffrance brûle en nous les alliages mauvais, et ne laisse au fond de son creuset que le meilleur de nos âmes...

Que dis-je, Odile, dès ici-bas, la souffrance nous auréole... Je vous ai toujours beaucoup aimée, et vous me prouvez à cette heure que vous l'avez compris; pourtant, dès aujourd'hui, certainement, je vous aime mieux et davantage que jamais, car, sur votre cher front, si délicat pourtant, je vois se poser, s'incruster, le cercle rouge de la douleur!... car vos yeux ont pleuré!.. car, en vous voyant, j'ai senti que la souffrance passait et vous sacrait "*belle*" de la beauté sainte des malheureux, *res sacra miser!*.. C'est un effrayant mystère.? sans doute!.. et pourtant c'est de douleurs que toutes les beautés sont faites... la mère ne serait pas mère si elle ne souffrait pas; et sans les horreurs des guerres on ne connaîtrait pas l'héroïsme du soldat! Allons, Odile... dites-moi que vous ne vous révolterez pas, qu'après avoir accusé Dieu vous vous mettrez à genoux devant lui: "...Oui, ô mon Christ, vous n'avez pas menti quand vous avez dit: Bienheureux ceux qui pleurent! Oui, je sais que vous êtes là!.. vous me regardez de vos grands yeux divins, vous souffrez de ma douleur!.. En étendant les mains, je pourrai vous saisir au travers du voile des choses visibles... vous vous reculez, mais jusqu'à demain seulement, où vous m'étreindrez alors comme on serre dans ses bras le frère d'armes qui a bien lutté..."

—Et si *demain* n'était qu'un rêve...?

—Non! c'est *aujourd'hui* qui est un rêve... un mauvais rêve!.. un cauchemar d'où l'on s'éveillera, les yeux pleins de splendeurs d'au-delà!.. *Demain* ne peut pas ne pas être!.. c'est lui qui met cette inquiétude en nous!... c'est lui qui fait surgir tous ces points d'interrogation affolants, afin de provoquer en nous des actes de foi: "...Oui, Seigneur, vous êtes bon!.. vous êtes doux!.. vous êtes suave!. Je le crois malgré la révolte de mon être; de mon cœur déchiré par la souffrance monte et s'épanouit vers vous la fleur d'espérance... et, au milieu des ténèbres d'ici-bas, je vois déjà poindre la première lueur des aurores de l'immortalité!.."

Odile, assise à la table du jardin, écoute le prêtre; et, sans réagir, les yeux perdus vers la ligne lumineuse qui ourle d'or tout l'horizon, laisse entrer en elle les paroles de l'abbé Hans.

—Ah! Monsieur le curé, priez pour que j'aie la foi!

—...Oui, je prierai pour cela, et pour que vous soyez heureuse!

—Heureuse!... s'écrie Odile avec une nouvelle révolte...

—...Oui, heureuse, répète l'abbé, en accentuant encore l'expression de sa foi... heureuse même au milieu de vos larmes!...

—...Non... Monsieur le curé, il n'y a plus de bonheur pour moi ici-bas... c'est un mot qu'il faut rayer de ma langue... Etre heureuse!.. fait-elle avec un sourire amer, si vous saviez comme vous demandez là une impossibilité criante!..

—A vous, ma petite Odile... je puis tout demander!... Ah! j'aurais devant moi une nature vulgaire, écrasée comme vous l'êtes par la douleur, je lui dirais: "Mariez-vous!.." Malgré la parole du docteur, c'est votre droit absolu, fussiez-vous agonisante!.. Mais vous, Odile, je vous encourage dans votre voie, je pense avec votre grand cœur, que ce serait mal, que ce serait égoïste, pour un éclair d'amour, de jeter sur la terre des êtres infériorisés, malades, qui, plus encore que vous, payeraient le lourd tribut à notre vallée de larmes... Une poitrinaire, quand elle s'appelle Odile, ne se marie pas sur terre; et elle n'en aime que plus, et n'en est que *mieux* aimée!... O bienheureuse Odile, vous mourrez jeune et vous vous plaignez!. alors que vous devriez chanter votre bonheur, et vous dire heureuse entre toutes les heureuses!. Les anciens eux-mêmes ont écrit: "Celui que les dieux aiment meurt jeune!.."

—Mais Jacques!.. s'écrie Odile en se levant... il reste, lui!

—Vous l'aimez..?

—Oh... si je l'aime!..

—Eh bien! chère petite Odile, à *tout jamais*, remerciez Dieu qui vous juge digne de l'étroit sentier... qui épargne à votre délicatesse toutes les vulgarités nécessaires ici-bas, à vos ailes déjà ouvertes toutes les éclaboussures de nos humiliations... Si vous aviez vécu, vous auriez descendu le mélancolique versant de notre existence humaine... Après avoir été la radieuse fée du Val d'Api, vous seriez devenue une vieille... Votre corps fatigué se serait appesanti sur votre âme, et sur elle, peut-être, aurait laissé quelque chose de sa moindre beauté, car on ne marche pas impunément de longues années sur la terre. C'est pour cela que le Christ aimait tant les petits enfants, parce que, dans leur âme, l'œuvre de Dieu est encore toute fraîche, et que leurs cœurs doivent avoir quelque chose de la pureté de leurs yeux... Si vous partez bientôt, Odile, vous partirez sans avoir descendu!.. vous partirez à votre apogée!.. Vous ne laisserez dans l'âme de Jacques que le souvenir d'un amour exquis... Vous serez la fleur qu'on a vue le matin toute fraîche de rosée, toute caressée de soleil levant, toute parfumée de jeunesse, et qu'on n'a pas trouvée le soir flétrie par le poids du jour et de la chaleur, foulée par la brutalité des passants et les duretés de la vie!... Oh! bienheureuse Odile, qui allez partir, laissant un tel charme sur la seule chose qui nous reste ici-bas dans la déroute de tout... le souvenir!..

(*A suivre*)

Du rôle de la France dans la formation d'une élite canadienne-française

Tel est le titre d'un très intéressant article de M. Olivar Asselin, paru dans *France-Canada*. L'auteur établit tout d'abord quelles qualités devrait avoir l'élite franco-canadienne. Il en trouve trois principales:

1o Elle devrait avoir une forte culture latine et, par conséquent, française: une élite de formation anglo-saxonne ne servirait qu'à propager dans le Canada français l'anglomanie.

2o Elle devrait être catholique: une élite séparée de la race en matière religieuse serait fatalement portée à chercher ses points d'appui dans le Canada anglo-protestant; partant, commencerait par se mettre en antagonisme avec la race qu'elle aurait charge de diriger.

3o Elle devrait unir le sens bien français des réalisations pratiques à une forte formation intellectuelle.

Et voici comment M. Asselin aimerait qu'une étroite collaboration s'établit entre la France et le Canada pour la formation de cette élite.

Nous sommes ainsi amené à suggérer tout un programme d'action à exercer: 1o par la France au Canada avec le concours actif du Canada français, et 2o par le Canada français en France avec le concours actif de la France.

Au Canada, l'action comprendrait entre autres choses:

1o L'institution de tournées annuelles de conférences comprenant, à part Montréal, Québec et Ottawa, tous les groupes français de dix mille âmes ou plus, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et même les grandes villes universitaires anglaises. Ces conférences, dont les sujets auraient été arrêtés d'avance entre les deux Comités, auraient un double but d'agrément et d'utilité. Bien organisées, elles pourraient facilement faire leurs frais.

2o Création d'un enseignement médical post-scolaire. Cet enseignement, donné chaque hiver à Montréal et à Québec par un des maitres de la médecine française, serait couru d'un bout du pays à l'autre, même par les médecins de langue anglaise. Il relèverait le niveau de la science médicale au Canada, il fortifierait le culte de l'idée française dans celle des professions qui a probablement chez nous la plus grande influence sociale; enfin, il jetterait sur notre Faculté de médecine canadienne-française un lustre inouï. Les frais pourraient en être partagés entre la Faculté de médecine canadienne-française, le gouvernement de Québec, le gouvernement français.

3o Rétablissement de la chaire de littérature française qui exista à Québec pendant une année ou deux. Malgré l'indifférence trop générale des classes intéressées, la chaire de ce genre qui existe à Montréal a déjà fait énormément de bien.

4o Expositions artistiques annuelles, bien conçues, bien présentées, sous la direction d'un critique et conférencier qui en expliquerait au public le sens et la leçon. Nous inclinons à croire qu'il faudrait commencer par les arts décoratifs et qu'en fait de peinture et de sculpture il faudrait d'abord s'en tenir au classique.

5o Choix de prédicateurs français pour la prédication annuelle du Carême, non seulement, comme aujourd'hui, à Montréal, mais dans toutes les villes de quelque importance, les villes étant le milieu où le génie de la langue tend le plus à s'appauvrir, l'accent à se vicier, où il importe le plus, par conséquent, de faire entendre le plus souvent, et avec le plus d'autorité, le verbe français.

6o Attribution d'un cours complémentaire ou même post-scolaire de droit romain à un maître de l'enseignement français, à Québec et à Montréal, alternativement ou simultanément.

7o Distributions judicieuses de prix français dans les écoles, à tous les degrés de l'enseignement.

8o Adoption et mise en pratique d'une politique de décorations qui reconnaisse dans toutes les classes et dans toutes les sphères, sans arrière-pensée de prosélytisme philosophique ni politique, les services rendus à la France.

L'action en France comprendrait entre autres choses:

1o L'institution d'un cours libre de questions canadiennes à la Sorbonne, devant être donné par un Canadien et porter tantôt sur l'histoire, tantôt sur la littérature, tantôt sur l'économie politique, tantôt sur la législation sociale, et ainsi de suite. Parmi ceux que nous croyons capables de tenir ce rôle, citons entre autres: MM. Chapais, Ernest Myrand, l'abbé Desrosiers, l'abbé Auguste Gosselin, l'abbé Camille Roy, l'abbé Groulx, Adjutor Rivard, Edouard Montpetit, Antonio Perrault, Egidius Fauteux, Hector Garneau, Fernand Rinfret, Georges Pelletier, Omer Héroux, Léon Gérin, Gonzalve Desaulniers.

2o La prédication de Carêmes ou d'Avents dans les chaires françaises par des prédicateurs canadiens. Si, en effet, nous vous demandons des prédicateurs, ce n'est pas que nous n'en ayons pas chez nous, mais seulement que la cause des amitiés françaises y gagnerait. Le profit serait double si, en échange de ceux que vous nous enverriez, vous acceptiez de nous des hommes comme Mgr Georges Gauthier, le R. P. Lamarche, M. l'abbé Labelle et tels autres que je pourrais nommer, — tous hommes de haute valeur que vous seriez heureux d'entendre et qui contribueraient puissamment à faire connaitre le Canada en France. Il y a d'ailleurs, dans cette idée des échanges de valeurs intellectuelles, toute une mine à creuser.

3o La création d'un commerce de librairie canadienne dans les grandes villes françaises. Beaucoup de nos livres n'offriraient pas le moindre intérêt pour le lecteur français; d'autres, notamment dans l'histoire et dans la poésie, seraient vite demandés. On pourrait pousser aussi la vente de bons ouvrages français sur le Canada. Et depuis l'histoire de Rameau de Saint-Père à *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, en passant par le livre si captivant de M. Emile Salone sur la Nouvelle-France et *Nos Amis les Canadiens* de M. Arnould, il n'en manque pas. Le libraire qui entreprendrait le premier ce commerce y trouverait son profit.

4o La réforme, au chapitre du Canada, des manuels scolaires français, dont certains, à l'usage des maisons secondaires, enseignent, par exemple, que Montréal compte 385 000 habitants, alors qu'elle en a 700 000, et le Canada, 5 500 000 habitants alors qu'il en a 8 000 000.

Quant à l'utilisation des compétences que nous fourniraient les écoles françaises, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper: dès maintenant il nous faudrait, pour l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, dix professeurs: le journalisme pourrait employer, avantageusement pour lui et pour eux, les diplômés de lettres, d'histoire, de science politique et sociale; l'architecture ferait vivre des douzaines de bons sujets: à tout prendre, un bon peintre aura, dans quelques années, autant d'avenir au Canada qu'en France; et ainsi de suite.

La nomination d'un représentant officiel de Québec à Paris, récemment décidée, ne pourra que faciliter puissamment la réalisation d'un programme comme celui que nous venons d'examiner. Cette réalisation ne sera pas immédiate, mais puisque le Canada français, malgré d'effroyables pertes, a vécu pendant cent soixante ans par lui-même, il peut bien attendre encore quelques années. L'important, c'est, une fois le but fixé, d'y marcher résolument, à travers tous les obstacles.

Les amis du Canada — et qui ne l'est pas en France? — seront heureux de voir dans ce programme quels sentiments animent encore nos frères de là-bas envers leur patrie d'origine.

Certains points peuvent être critiqués: mais dans leur ensemble, ils nous semblent très judicieux: aussi formons-nous des voeux pour qu'ils entrent au plus tôt en voie de réalisation.

(*La Croix*, de Paris)

Nos vieux canons

Onze vieux canons viennent d'être transportés à Montréal. Aucune date n'apparaît sur l'airain de ces canons qui rappellent le souvenir des siècles passés. Un de ces canons, que l'on assure être plus vieux que cent ans, faisait partie des 90 canons qui furent employés pour saluer le roi Edouard VII lorsqu'il vint au Canada comme Prince de Galles en 1860.

Les autres canons ont servi, dit-on, en 1812 contre les Etats-Unis et un d'entre eux aurait été placé près de l'endroit où Montgomery s'est fait tuer en tentant d'escalader le cap Diamant.

Les socialistes allemands demandent la libération des prisonniers de guerre

Berlin.—Les socialistes majoritaires ont tenu une assemblée de protestation contre la détention continue des prisonniers allemands. Daniel Steucklen, député à l'Assemblée nationale et commissaire impérial pour les prisonniers civils et militaires, a blâmé la France de retenir ces prisonniers, disant que leur condition était mauvaise. Il a ajouté que les hommes étaient bien traités en Italie, mais qu'ils étaient misérables au Japon.

Le gouvernement se rend compte que le problème de l'alimentation deviendrait plus compliqué encore si les prisonniers revenaient subitement en Allemagne et l'on dit qu'il serait mieux pour eux de rester où il y a des vivres, en dépit de leur angoisse et de celle de leur famille. Par-dessus tout, l'on craint qu'un grand nombre d'entre eux, à leur retour, seront bolchevistes ou facilement convertis au communisme.

Les spéculateurs mis à la raison en France

Paris.—Le plan récemment adopté par le ministre des subsistances dans le but de faire diminuer le prix des denrées a déjà produit des résultats heureux dans plusieurs grandes villes.

Au Havre, le prix des œufs qui était de $1.20 la douzaine est tombé à soixante sous et les oignons et les pommes de terre ont baissé de moitié. Les diminutions sur quelques denrées varient entre 20 et 30 pour cent. Un comité local a été formé en cette ville, composé de représentants des marchands et des consommateurs, dont la mission consiste à fixer des prix raisonnables et qui recommande au public les commerçants qui acceptent son tarif. De la sorte les spéculateurs se trouvent mis à l'index sans autre formalité.

Rappel de la loi de l'avance de l'heure aux Etats-Unis

La loi de l'avance de l'heure a été rappelée par la Chambre et le Sénat, malgré le veto du président Wilson, à une grosse majorité.

Le maréchal Foch est un grand fumeur

Comme la plupart de ses poilus qu'il a menés à la victoire, le maréchal Foch est un grand fumeur devant l'Eternel.

Il voulut bien poser, dernièrement, devant l'artiste américain M. Cummings Chase, mais il ralluma son cigare au moins une vingtaine de fois en l'espace d'une heure et demie; si bien que sa tête disparaissait dans un épais nuage de fumée. L'artiste s'évertuait à saisir tantôt un petit bout de nez, tantôt un coin de l'oreille, selon les fantaisies des volutes de fumée.

Mais, ce qui intriguait le peintre, c'était la couleur des yeux. Il se permit de demander à ce sujet un renseignement au maréchal. Celui-ci fit un bond et, sans lâcher son précieux cigare, vint à Cummings Chase et, presque figure contre figure, lui dit: "Voyez vous-même, pendant que je rallume."

Aéroplane sans pilote

Un américain, Sperry, a imaginé un appareil d'une stabilité automatique qui permet à l'avion d'accomplir sans pilote et grâce aux ondes hertziennes, une longue randonnée aérienne d'un point à un autre.

Le ministre de la guerre, Baker, et le représentant de notre aviation militaire ont assitsé officiellement à diverses expériences des plus concluantes. Un avion, partant d'un point déterminé et sans pilote, est parvenu à parcourir tout seul — comme une grande personne — la distance de 150 kilomètres en effectuant plusieurs changements de direction pour venir en fin de compte atterrir à un endroit indiqué.

Ce raid s'est accompli par un beau temps, car l'inventeur du système n'est pas sûr de pouvoir lutter contre de mauvaises conditions atmosphériques. Une question reste encore à résoudre, c'est celle du moteur. En matière d'aviation l'habileté du pilote parvient le plus souvent à éviter la panne fâcheuse mais l'aéroplane qui vogue tout seul dans l'espace se trouve à la merci du moindre incident. Tant que le problème du moteur ne sera pas résolu d'une façon satisfaisante, l'avion sans pilote restera un merveilleux jouet mécanique.